

RAA 2021-2022



*La Chrysalide*  
m. h. c. s. m.  
centre de crise 24/7



*La personne  
au coeur de notre  
préoccupation*

MAISON D'HÉBERGEMENT  
COMMUNAUTAIRE  
*en santé mentale*

**24 / 7**

**HÉBERGEMENT TEMPORAIRE**  
avec soutien et accompagnement  
pour hommes et femmes adultes  
en situation de vulnérabilité ou de détresse

*accessible et sécuritaire*

**CHRYSLIDE.CA**

Info.intervenants@chrysalide.ca

 La Chrysalide MHCSM

**819 294-9292**

 **LE CHOIX  
IMPOSSIBLE**

 **IL Y A  
URGENCE  
D'AGIR**





## La santé mentale est une composante essentielle de la santé.

C'est un *équilibre dynamique* entre les différentes sphères de la vie : sociale, physique, spirituelle, économique, émotionnelle et mentale. Elle nous permet d'agir, de réaliser notre potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie et d'apporter une contribution à la communauté. Elle est influencée par les conditions de vie, les valeurs collectives dominantes ainsi que les valeurs propres à chaque personne.

Il est important de spécifier que la santé mentale est plus que l'absence de maladie. En ce sens, une personne peut vivre avec une maladie mentale et avoir un bien-être mental qui pourrait se refléter à travers des relations satisfaisantes ou un emploi épanouissant !



### Rédaction du Rapport d'activités

Chantal Laneuville, directrice générale  
Lauriann St -Pierre, coordonnatrice clinique

Note de rédaction : Dans ce document le masculin sera parfois utilisé pour alléger le texte.

### Mise en page

Lauriann St -Pierre, coordonnatrice clinique

# Table des matières



## **SECTION I : Ouverture**

Le mot du président	p.3
Le mot de la directrice générale	p.4
Le mot de la coordonnatrice clinique	p.6
Le choix Impossible	p.7

## **SECTION II : Reddition de comptes du financement à la mission**

Critère 1 — Conformité de la mission	p.9
Critère 2 — Contributions de la communauté	p.10
Critère 3 — Engagement de l'organisme	p.12
Critère 4 — Collaborations et partenariats	p.13
Critère 5 — Réponses aux besoins de la communauté	p.14
Critère 6 — Démonstration du fonctionnement démocratique	p.15

## **SECTION III : Vie démocratique**

Invitation à l'AGA	p.17
Ordre du jour	p.18
Procès-verbal	p.19

## **SECTION IV : La Chrysalide MHCSM**

Historique	p.26
Réalisation de la mission	p.27
Équipe	p.31

## **SECTION V : Statistiques**

Demandes d'hébergement	p.32
Séjours en hébergement	p.34
Profil des personnes hébergées	p.35
Profil des personnes : hébergement de crise	p.36
Profil des personnes : hébergement de stabilisation	p.37
Profil des personnes : hébergement de relocalisation	p.38
Profil des personnes : hébergement en dépendance	p.39
Bilan des interventions	p.40
Statistiques des repas	p.41
Appréciation des services	p.42

## **SECTION VI : Mobilisations de l'équipe**

Formations, réunions et ressourcement	p.43
---------------------------------------	------

## **SECTION VII : Vie associative**

Regroupements et associations	p.44
-------------------------------	------

## **SECTION IX : Réalisation des priorités d'action**

Bilan des priorités d'action précédentes	p.45
Renouvellement des priorités d'action	p.46

## **SECTION X : Prévisions budgétaires**

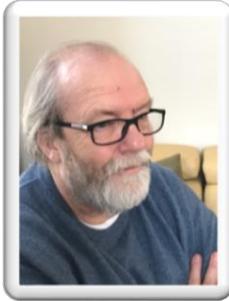
Revenus et dépenses	p.50
---------------------	------

## **ANNEXES**

Guide du résident	p.52
-------------------	------

<b>REMERCIEMENTS</b>	p.59
----------------------	------

## Le mot du président



L'année 2021/2022 nous aura vus émerger de la pandémie pour retrouver un fonctionnement normal et revoir les sourires disparus pendant plus d'une année. Le défi que représentait cette pandémie aura eu le mérite de mettre en lumière la grande adaptabilité et la résilience de La Chrysalide. En effet, la direction et les employés ont déployé des efforts constants, pour assurer la qualité et la continuité des services de soutien et d'accompagnement.

Ce défi fut réalisé dans un contexte de rareté de la main-d'œuvre qui complique la dotation et la rétention du personnel. Nous devons composer avec la force d'attraction du CIUSSSMCQ dont les salaires et les avantages sociaux sont impossibles à concurrencer étant donné l'état de notre financement.

Le CA et la direction ont donc décidé d'adresser ce problème en augmentant le salaire d'entrée à 23 \$/heure depuis le 1er avril 2022. Il a été aussi convenu que tous les surplus budgétaires de l'année 2022 seront appliqués à des mesures d'attraction et de rétention des ressources humaines. De plus, il a été résolu de participer très activement au plan de mobilisation du ROBSM pour le rehaussement du financement de nos organisations afin d'assurer leur pérennité. D'ailleurs, notre directrice générale participe au comité stratégique qui verra à sensibiliser la population et nos élus régionaux à cette réalité qui touche l'ensemble des organismes de base en santé mentale de La Mauricie et du Centre-du-Québec.

La question du logement social et des lits de transitions 0-60 est toujours d'actualité. Ainsi, un travail de réflexion et de préparation avec la S.H.Q. sera au programme du CA et de l'équipe de la Chrysalide à compter de l'automne prochain.

Ce mot du président sera mon dernier. Après cinq années passées au conseil d'administration, la vie m'offre d'autres projets qui m'interpellent. J'ai eu beaucoup de plaisir lors de ce mandat à voir évoluer et s'épanouir La Chrysalide. Je tenais à remercier mes collègues du CA tout comme Chantal, Lauriann et toute l'équipe de la Chrysalide pour la qualité de votre présence.

Je vous souhaite bonne route.

Daniel Boulay

Président du conseil d'administration

## Le mot de la directrice générale



Il y aura des hauts, des jours sous zéro aussi...  
Des beaux jours d'été, des regards mouillés de pluie...  
Mais dans tout ce qu'il nous faudra vivre, le meilleur chassera le pire...  
Après les ombres, la lumière jaillit

Oh dieu que c'est beau la famille... c'est beau la famille

Il y aura des mots dits à fleur de peau et dits...  
Des actes manqués, des paris gagnés aussi...  
Dans tout ce qu'il faudra faire pour garder l'amour en vie...  
J'effacerai l'ombre qui parfois nous suit...

Oh dieu que c'est beau la famille... c'est beau la famille

La famille...

Que ce soit notre vraie famille... nos parents, nos frères, nos sœurs ou la famille élargie. Que ce soit notre famille choisie... nos amis, nos collègues de travail, nos liens sécuritaires ou nos repères. Dans les moments les plus difficiles, c'est d'eux que nous avons besoin, c'est vers eux que l'on se retourne pour nous déposer et avoir une pause dans les moments tumultueux qui nous font tomber à genoux. Cette famille c'est ce qui nous a été enlevé pendant la pandémie. La Chrysalide elle, est restée là pour accueillir les gens dans le besoin qui ont été laissés à eux-mêmes...

Parce que la Chrysalide est une grande famille qui accueille sans prétention et surtout sans jugement, nous avons fait en sorte que notre « famille » soit disponible et sécuritaire pour tous nos résidents. Malgré le fait que nous devons danser avec les consignes sanitaires qui changeaient au grès du vent. Malgré le fait que nous avons à conjuguer avec les risques d'une éclosion qui aurait pu nous amener vers des ruptures de services non désirées, mais surtout non souhaitables, nous sommes restés là, à braver la tempête en espérant que ça passe sans dommage.

L'insécurité et l'incertitude nous ont accompagnés toute l'année. Parfois nous avons perdu notre motivation puisqu'il était difficile d'avancer sans être capable de se projeter dans l'avenir. Tous les projets ont été suspendus dans cet espace COVID qui nous a paralysé et nous a empêché d'avancer... mais qu'est-ce que nous pouvions y faire ? Trouver des solutions et sortir de notre victimisation. Se réinventer et faire de notre milieu de vie et notre environnement de travail un lieu où il fait bon se retrouver et où nous avons du plaisir à cheminer et à faire cheminer l'autre. Juste être là, les uns pour les autres comme une vraie famille...

Merci à l'équipe de travail qui a eu une grande capacité de résilience pour faire face à l'adversité. Merci à tous les membres de conseils d'administration qui ont su garder le cap et la motivation dans cette pause de projet bien involontaire. Et surtout, merci à tous les gens qui sont venus en hébergement, certes nous les avons aidés, mais à leur contact, nous avons appris à devenir des meilleurs intervenants et ainsi devenir de meilleures personnes. Merci à tous nos partenaires du réseau public, des organismes communautaires et tous ceux qui croient en nous...

Pour garder l'amour en vie, une famille doit être protégée pour garder son unicité et sa force. La Chrysalide a pris la ferme décision de poser des actions concrètes pour éviter l'exode de ses intervenant.es vers des emplois nettement plus rémunérateurs. Il y a plein d'avantages à travailler dans le milieu communautaire, mais nous aurons beau faire toutes les galipettes nécessaires et vanter nos milieux, sans la possibilité d'offrir des salaires concurrentiels nous n'y arriverons pas ! Parce qu'il y a 66 % de nos travailleurs en santé mentale qui ont dit qu'ils ont voulu quitter pour rejoindre les rangs du CIUSSSMCQ, nous nous sommes joints au Mouvement le Choix impossible que le Regroupement des Organismes de base en santé mentale chapeaute afin d'unir nos forces et passer à l'action pour rehausser les salaires significativement afin de garder nos « familles » unies.

Depuis 2018 nous appréhendons ce grand défi de la rétention et de l'attraction des RESSOURCES HUMAINES dans nos groupes. Vous allez nous dire « c'est partout pareil ». Et nous vous répondrons : Oui probablement.

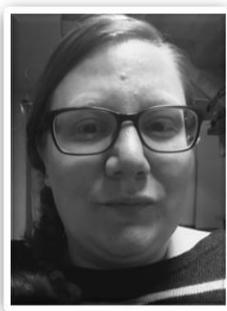
Mais pour nous, le travail est grand ! Recruter des intervenants sociaux diplômés, qualifiés avec les valeurs de l'action communautaire autonome tatouées sur le cœur est déjà un exploit et nous ajoutons la contrainte salariale ce qui fait une addition très peu enviable. Non seulement notre pouvoir d'attraction de la main-d'œuvre est quasi nul, notre pouvoir de rétention l'est tout autant. Nos intervenants s'envolent vers les emplois les plus rémunérateurs. Alors des choix déchirants voir des choix impossibles seront à faire pour maintenir nos services. Nous devons être concurrentiels avec les employeurs du système public. Est-ce que les services aux membres seront touchés ? Nous tenterons de faire de notre mieux pour que nos services demeurent de même qualité.

Nous nous souhaitons sincèrement que cette année 2022-2023 soit plus douce avec nous et que toutes nos VOIX réunies soient entendues dans les actions et les revendications qui seront posées pour améliorer nos conditions de travail et nos conditions de vie... il y a urgence d'agir.

En toute solidarité,

Chantal Laneuville,  
directrice générale

## Le mot de la coordonnatrice clinique



Voici venu le temps de faire le bilan d'une autre année qui s'est écoulée à un rythme effréné. Pour une deuxième année consécutive, notre quotidien a été assombri par le règne de la pandémie et notre capacité d'adaptation soumise à une pression étouffante.

La pénurie de main-d'œuvre qui sévit actuellement a bien entendu fait pression sur la capacité d'adaptation de notre équipe de travail qui a dû se retrousser les manches afin que nos services ne soient pas impactés par le manque de ressources humaines. Ce défi a été relevé, puisque cette année, nous avons accueilli, soutenu et accompagné 117 personnes qui n'ont cessé de nous surprendre de par leur résilience et leur capacité d'adaptation dans ce contexte d'instabilité.

Ces personnes qui traversent une période difficile frappent à notre porte avec des trajectoires de vie, des histoires et des besoins qui leur sont propres, c'est pourquoi cette année, nous avons décidé de scinder notre service d'hébergement en quatre volets distincts. Ainsi, l'évaluation des demandes d'hébergement résulte maintenant en une offre d'hébergement de crise, de stabilisation, de relocalisation ou d'arrêt d'agir en dépendance. Cette petite modification nous permet d'offrir des séjours mieux adaptés à la réalité de chaque résident que nous accueillons de par l'adaptation de l'intervention, de l'intensité du suivi et du délai d'hébergement proposé, ce qui nous permet de rester davantage collés à la crise motivant la demande d'hébergement et ainsi offrir des hébergements plus efficaces.

Bref, 2021-2022 fut une année mouvementée, mais notre équipe s'est serré les coudes et a su traverser les turbulences. Je suis convaincue que nous sortons grandis de cette tempête et que nous sommes d'attaque pour affronter tout ce que l'année 2022-2023 nous réserve !

Lauriann St-Pierre  
Coordonnatrice clinique



## Mouvement du continuum de services des groupes communautaires en santé mentale du Centre-du-Québec et de la Mauricie

### Mouvement du continuum de services des groupes communautaires en santé mentale du Centre-du-Québec et de la Mauricie

Depuis quelques mois nous, les directions d'organismes communautaires en santé mentale de notre région, travaillons à contrecarrer les effets inquiétants de la convergence entre les différentes crises vécues au Québec dont le centre est la crise de la main-d'œuvre. L'instabilité résiduelle de la pandémie, la précarité économique et la faible disponibilité de loyers ajoutent des contraintes importantes aux activités d'attraction et de rétention du personnel.

La rareté de la main-d'œuvre spécialisée impacte directement notre offre de services et met la pérennité de celle-ci, en danger.

En questionnant plus de **135 employés** de nos organismes, les CA, les directions et le comité stratégique entendent l'important message que livrent les employés :

- **92 %** des employés sont fiers de travailler dans le milieu communautaire ;
- **61 %** des employés ont envisagé quitter leur emploi communautaire lors des deux dernières années ;
- **66 %** d'entre eux réfléchissaient à occuper une fonction dans le réseau public, dont **78 %** pour des raisons reliées au salaire et **47 %** aux avantages sociaux ;
- **34 %** indiquent vivre une surcharge de travail liée au manque d'effectif et à la hausse des demandes. (**40 % des postes d'intervention demeurent actuellement à combler**)
- **95 %** des groupes indiquent que le secteur le plus touché par la pénurie de main-d'œuvre est celui de l'intervention.
- **90 %** des OCSM enregistrent des hausses dans les demandes.

L'actuel sous-financement des groupes communautaires et la hausse constante des salaires dans d'autres secteurs d'activités modulent une féroce compétition entre les partenaires pour le bassin d'intervenant. Nous entendons le message des précieux employés qui constituent le continuum de services communautaires. Par conséquent, tous les conseils d'administration rehausseront significativement les salaires en tant que mesure d'urgence pour contrer la migration et reconnaître à sa juste valeur, l'investissement du personnel. Les déficits financiers seront en partie compensés par du recentrage d'activité sur la mission. Dans d'autres cas, le délestage sera nécessaire. Seule une aide financière supplémentaire et substantielle peut éviter à nos organismes de faire « **Le choix impossible** ».

Pour notre ressource les incidences sont les suivantes :

- Diminution importante de notre capacité d'intervention
- Perte d'employés : Depuis avril 2020, nous avons perdu 11 employés, dont 5 pour la fonction publique.
- Un plan de recentrage et de délestage est en réflexion avec la table Hébergement du ROBMSM et pourrait être en fonction à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2022

IL Y A

URGENCE

D'AGIR!

# REDDITION DE COMPTES DU SOUTIEN À LA MISSION

## Programme de soutien aux organismes communautaires

L'exercice de la reddition de comptes permet de démontrer que La Chrysalide MHCSM rencontre les exigences du programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), mais aussi que l'organisme correspond à l'action communautaire autonome (ACA).

*« Le ministère de la Santé et des Services sociaux diffusait, en février 2008, un document précisant les exigences relatives au processus de reddition de comptes dans le cadre du soutien à la mission globale du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC). (...) Le processus de reddition de comptes dont il est question vise à déterminer si les activités de l'organisme s'inscrivent dans le cadre de la mission pour laquelle il est soutenu et si cet organisme satisfait aux exigences du PSOC »<sup>1</sup>.*

Documents prescrits	Critères du rapport d'activité	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avis de convocation à l'Assemblée générale annuelle ;</li> <li>• Ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle ;</li> <li>• Procès-verbal ou extraits du procès-verbal de la dernière Assemblée générale annuelle ;</li> <li>• Nombre de participants à l'Assemblée générale annuelle :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Section sur la présentation du rapport d'activité ;</li> <li>- Section sur la présentation du rapport financier ;</li> <li>- Section sur la présentation des travaux des comités, s'il y a lieu ;</li> <li>- Section qui concerne des discussions sur les orientations de l'organisme, s'il y a lieu ;</li> </ul> </li> <li>• Rapport financier ;</li> <li>• Rapport d'activité.</li> </ul>	<b>CRITÈRE 1</b>	Démonstration de la conformité entre les activités réalisées par l'organisme et les objets de sa charte et que l'organisme œuvre dans le domaine de la santé et des services sociaux.
	<b>CRITÈRE 2</b>	Démonstration de la contribution de la communauté à la réalisation des activités de l'organisme.
	<b>CRITÈRE 3</b>	Démonstration du dynamisme et de l'engagement de l'organisme dans le milieu et de la concertation avec les ressources.
	<b>CRITÈRE 4</b>	Démonstration des collaborations et des partenariats.
	<b>CRITÈRE 5</b>	Démonstration de la réponse apportée aux besoins du milieu.
	<b>CRITÈRE 6</b>	Démonstration d'un fonctionnement démocratique, de la tenue des Assemblées générales annuelles et des réunions du Conseil d'administration.

<sup>1</sup> Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches (2010) ; aide-mémoire sur la reddition de comptes ; programme de soutien aux organismes communautaires.

**CRITÈRE 1 : Démonstration de la conformité entre les activités réalisées par l'organisme et les objets de sa charte et que l'organisme œuvre dans le champ de la santé et des services sociaux.**

Mission (charte)	Activités
<p>1. Offrir aux personnes en situation de crise psychosociale des districts des MRC de Bécancour et Nicolet-Yamaska des services d'hébergement communautaire de dépannage et de court terme ;</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Hébergement temporaire offrant 9 lits/ <i>pour une période indéterminée nous avons dû réduire à l'interne nos places à six (6) lits réguliers plus un (1) lit de zone tiède. Nous avons aussi priorisé certaines problématiques comme les situations d'itinérance et la crise suicidaire et évalué en cas par cas les situations les plus urgentes.</i></li> <li>✓ Repas et vie de groupe participative <b>tout en respectant les consignes sanitaires du moment.</b></li> <li>✓ Admission immédiate en hébergement de crise ou d'urgence 24 à 72 heures</li> <li>✓ Admission planifiée en hébergement de prévention ou de stabilisation (0-3 mois), selon les motifs, les collaborations et les besoins</li> </ul>
<p>2. S'assurer que les personnes hébergées bénéficient de services intégrés et adaptés à leurs besoins en les référant ou en les accompagnant, s'il y a lieu, vers les ressources appropriées ;</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Entrevues individuelles quotidiennes</li> <li>✓ Ateliers et loisirs ponctuels</li> <li>✓ Interventions téléphoniques brèves avec ou sans références vers d'autres services</li> <li>✓ Accompagnement de la personne hébergée dans ses démarches et activités quotidiennes</li> </ul>
<p>3. Contribuer à ce que chaque personne hébergée se mette en action, dans un processus de prise en charge par elle-même ;</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Entrevue téléphonique et analyse des besoins</li> <li>✓ Plan d'action individualisé (PAI) qui est révisé chaque semaine</li> <li>✓ Participation à des Plans de services individualisés (PSI)</li> <li>✓ Suivi clinique en hébergement</li> </ul>
<p>4. Sensibiliser la population aux réalités des personnes en situation de crise afin de faciliter leur intégration sociale ;</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Offre de conférences de promotion et de sensibilisation <i>Tout le volet sensibilisation a été arrêté pour des raisons de consignes sanitaires.</i></li> <li>✓ Implication et partenariat avec les ressources en santé mentale des territoires de Bécancour et Nicolet-Yamaska pour des activités de sensibilisation et contrer la stigmatisation (projet du ROBMSM)</li> </ul>
<p>5. Collaborer au développement de nouveaux services permettant de répondre aux besoins de personnes vivant des problèmes de santé mentale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Participation aux réseaux locaux de services (RLS)</li> <li>✓ Participation à des tables de concertations</li> <li>✓ Être actif et présent dans les rencontres de nos regroupements spécifiques en santé mentale, crise psychosociale et dépendance</li> </ul>

## CRITÈRE 2 : *Démonstration de la contribution de la communauté à la réalisation des activités de l'organisme*

### 1. Ressources humaines et matérielles (partage de ressources, de locaux, d'équipements ou de services)

Chaque année, la Ville de Bécancour nous permet d'utiliser gratuitement ses locaux dans différents secteurs pour nos formations ou pour nos AGA. Aussi, les services à la communauté nous offrent l'accès à des imprimantes et à de l'équipement pour boudiner des cahiers.

La bibliothèque du secteur Bécancour permet aux résidents d'aller consulter des livres et d'utiliser Internet.

Nous mettons notre salle d'intervention et notre salle de réunion à la disposition de nos partenaires pour atteindre leur clientèle de notre territoire afin de faciliter l'accès à leurs services. *Afin de réduire le risque de propagation de la COVID-19, ce service a été suspendu.*

Régulièrement, l'organisme Entraide Bécancour nous offre les surplus de denrées alimentaires qui proviennent de Moisson Mauricie. Entraide Bécancour permet également à tous les résidents qui arrivent en situation d'urgence l'accès à des vêtements gratuitement par le biais d'une réquisition. Ceci est une aide précieuse pour nos résidents.

### 2. Ressources financières

Un gros merci à nos donateurs ; notre député Donald Martel, au ministre André Lamontagne et La friperie Chez Marie 4 Poches, votre aide est précieuse !

Malgré le peu de moyens financiers, des résidents ou leurs familles nous font parfois des dons à la hauteur de leurs moyens. Deux, cinq ou vingt dollars de temps à autre, mais il n'y a pas de petits dons et le donateur le fait de bon cœur.

De nouveaux joueurs dans la philanthropie viennent aussi nous donner un coup de main : parfois nos utilisateurs de service font des levées de fond personnelles sur *Go fund me* et *Canada Helps.org*, un choix des entrepreneurs qui doivent remettre une partie de leurs profits à des organismes de leur région.

Merci aussi à tous les donateurs de Centraide Centre-du-Québec qui permettent la réussite des campagnes de financement année après année.



Notre subvention de 25 000,00 \$ de Bell cause pour la cause en provenance de la Fondation Santé BNY conjointement avec l'organisme La Traverse du sentier de Nicolet a été prolongée dû à la pandémie. Notre programme de formation a été déployé à Nicolet au Centre Gabriel Granger puisque la salle nous permettait la distanciation nécessaire. Deux séries d'ateliers d'autogestion conçues par Relief ont été déployées, soit Estime de soi et Dépression. **Le nombre de personnes différentes atteintes par ces formations est : 8.**

### 3. Bénévoles



M. Jacques Plouffe est notre bénévole désigné au transport des résidents lors des déplacements qui ne sont pas couverts par les services du Centre d'action bénévole. Mme Yolande Courchesne s'implique depuis plusieurs années en notre nom auprès de Centraide pour des témoignages.

Nous avons un bon partenariat avec le Centre d'action bénévole de Bécancour pour les transports.

Nos bénévoles ont été au repos cette année. Mme Yolande Courchesne a pris sa retraite. Nous la remercions pour ces grandes années d'implication pour la Chrysalide.

### 4. Publicité gratuite dans un autre réseau

Les services de l'organisme sont présentés par le biais d'autres sites Internet, dont celui du ROBMS des régions 04-17, de la Fédération régionale des OSBL d'habitation Mauricie Centre-du-Québec, de la CDC Bécancour et du RESICQ. L'organisme paraît également dans divers bottins de ressources communautaires, dont celui du Centre d'action bénévole de Trois-Rivières. La radio VIA 90,5 nous permet l'annonce de nos événements par le biais de son babillard. Nous avons aussi bénéficié de la gratuité de nos affichages de postes sur le site de Indeed par le biais de notre regroupement FROHMCQ.

### 5. Réseau de distribution de dépliants

Les dépliants de l'organisme sont distribués principalement dans les organismes et établissements suivants : divers points de service du CIUSSS MCQ; La Traverse du sentier; La Relance; La Passerelle; La Lanterne; Entraide Bécancour; L'association des proches aidants Bécancour Nicolet-Yamaska, le ROBMS des régions 04-17 et la CDC Bécancour. Le nombre de dépliants distribués n'est pas disponible, puisqu'il n'est pas répertorié.

### 6. Références par d'autres organismes

Les références sont indiquées dans la section sur les statistiques d'hébergement (page 32).

**CRITÈRE 3 : Démonstration du dynamisme et de l'engagement de l'organisme dans le milieu et de la concertation avec les ressources**

Partenaires	Activités de concertation	Réunions	Temps (heures)
1. Corporation de développement communautaire  Délégation : Chantal Laneuville	Table de concertation communautaire de Bécancour	3	9
	Conseil d'administration	7	17
	Comité RH	3	6
	AGA	1	3
	Planification stratégique MCG	1	8
Partenaires	Activités de concertation	Réunions	Temps (heures)
2. Regroupement des organismes de base en santé mentale (ROBSM 04-17)  Délégation : Chantal Laneuville	Participation à L'AGA/AGS du ROBSM 04-17	2	4,5
	Participation CA	5	15
	Participation à la table hébergement/sectorielle	3	6
	Comité liaison ROBSM/CIUSSSMCQ	3	6
	Mouvement un Choix impossible	11	36
3. Réseau local de services en santé mentale adulte et dépendance du CIUSSS MCQ	Réunions de la table Santé mentale adulte et dépendance	2	5
	Réunion SPÉCIALE COVID <i>Implication : Chantal Laneuville</i>	1	1,5
	<u>Projets et comités du RLS</u>		
	Comité coach (PSI)	0	0
	Chantier Santé mentale/dépendance organisation du colloque CRESUS/autre  <i>Implication : Chantal Laneuville</i>	10	19,5
	<i>Chantier Suivi étroit</i> <i>Implication : Chantal Laneuville</i>	0	0

4. Le Regroupement des services d'intervention de crise du Québec (RESICQ)	AGA	0	0
	Assemblées ordinaires des membres	3	6
5. Mobilisation de la Table régionale des organismes communautaires (TROC)	Aucune participation physique en 2021-22		
6. FROHMCQ	AGS/AGA	1	1,5
	CA	3	3
	<i>Implication : Chantal Laneuville</i>		
7. Association québécoise des centres d'intervention en dépendance (AQCID)	<i>Participation à L'AGA</i>	1	3

#### CRITÈRE 4 : *Démonstration des collaborations et des partenariats*

- 1. Implication des membres de la collectivité**

Les membres de la collectivité s'impliquent dans le Conseil d'administration. Cependant, aucun autre comité de travail n'a nécessité l'implication des membres de la collectivité cette année.
- 2. Collaboration avec différents partenaires**

Lorsqu'un résident bénéficie de services d'un partenaire, ce dernier est interpellé dès le début afin d'offrir une continuité et une complémentarité de services. Les intervenants externes, du **CIUSSS MCQ** comme des ressources communautaires, viennent rencontrer les résidents en hébergement, en concertation avec l'équipe d'intervention (voir les statistiques d'intervention). Notre principal collaborateur est le CIUSSS MCQ avec lequel nous avons un protocole d'entente en vigueur.

  - **L'infirmière en santé publique au CIUSSS MCQ** vient rencontrer les résidents en hébergement sur une base mensuelle afin d'offrir son expertise et ses outils en prévention et dépistage (vaccination, ITSS, arrêt du tabagisme, etc.);
  - La Relance Bécancour Nicolet-Yamaska est venue à quelques reprises, mais a délaissé son entente par manque de ressources humaines.
  - Depuis 2019, L'organisme d'Entraide Mauricie-Centre-du-Québec pour hommes agressés sexuellement dans l'enfance (EMPHASE) a signé un protocole d'entente de service afin de venir présenter ses services et faire des rencontres individuelles pour hommes seulement. Les ateliers se font sur une base mensuelle (deuxième mercredi de chaque mois).
  - Une belle collaboration s'est aussi développée avec l'organisme La Rue Bécancour. Les travailleurs de rue viennent nous visiter une fois par mois pour présenter leurs services et créer un lien avec les personnes du territoire qu'ils desservent pouvant avoir des besoins particuliers.

- Depuis cette année nous avons une nouvelle collaboration avec l'organisme Hépatites ressources Mauricie. Ils viennent faire le dépistage directement dans nos lieux et font de la sensibilisation.  
\*Tous les partenaires qui viennent faire des ateliers mensuellement ont repris graduellement leur activité. La vie reprend son cours tranquillement.
- La collaboration avec la Chaire de Médecine de l'Université de Montréal est toujours en vigueur. Ce partenariat est bénéfique pour La Chrysalide et permet de faire un beau lien entre l'équipe de médecins du CHAUR et nous.  
Toujours en vigueur, mais aucun médecin interne ne sont venus en stage à la Chrysalide cette année.
- Cette année, La Chrysalide MHCSM a accueilli des stagiaires provenant du Collège Laflèche. Notre implication dans le processus de formation de nos intervenants en devenir est très importante pour nous et par le fait même, nous aide dans le recrutement d'employés qualifiés (voir la liste des stagiaires page 31).
- Nous avons aussi eu une belle ouverture de l'UQTR campus de Drummondville qui nous a ajoutés à sa liste de milieu de stage pour les cohortes de Travail Social.
- Plusieurs équipes d'étudiants passent à la Chrysalide pour venir nous visiter, présenter nos services en classe et/ou nous proposer des outils de travail qu'ils ont fait en travail d'équipe pour nos intervenants ou nos résidents. Cette année, malgré les consignes de la santé publique, nous avons accepté quelques groupes d'étudiants :
  - ✓ Des étudiants en technique policière du Cégep de Trois-Rivières ;
  - ✓ Des étudiants en technique de travail social (TTS) du Cégep de Trois-Rivières ;
  - ✓ Des étudiants en technique d'éducation spécialisée (TES) du Collège Laflèche.
  - ✓ Des participants au Carrefour Jeunesse emploi BNY

Occasionnellement, à la demande d'un partenaire, un membre de l'équipe peut se déplacer pour faire la promotion ou la représentation de La Chrysalide MHCSM auprès d'un autre organisme communautaire. Dans la dernière année, très peu de représentation ont été faite. Nous avons participé au souper de la Fondation Santé Bécancour Nicolet-Yamaska qui s'est déroulé virtuellement chacun chez nous.

3. **Participation à des événements particuliers** Depuis quelques années, la Chrysalide MHCSM s'est démarquée dans son implication dans différents projets avec les partenaires.  
Malheureusement, tous les événements ont été annulés pour l'année 2021-2022

## CRITÈRE 5 : *Démonstration de la réponse apportée aux besoins du milieu*

1. **Périodes d'ouverture à la communauté desservie** ✓ Les services d'hébergement et d'interventions téléphoniques sont ouverts et disponibles **24 heures** par jour, **7 jours** par semaine et **12 mois** par année. Donc, il s'agit de services continus sans fermeture. Dans certaines périodes plus névralgiques au niveau des ressources humaines, nous avons eu recours à des agents de sécurité la nuit. Donc le service d'intervention de nuit était indisponible en présentiel, mais les interventions en situation de crise étaient toujours disponibles sur appel.  
Pour une période indéterminée, nous avons réduit à l'interne nos places à six (6) lits réguliers plus un (1) lit de zone tiède afin de respecter les consignes de la santé publique. Nous n'avons pas utilisé nos lits de débordement à l'externe, par contre dans les périodes névralgiques de la Covid, nous avons privilégié les gens en situation d'itinérance à même notre mission. Le CIUSSMCQ n'a toute fois pas reconnu cette action et nous avons remboursé la totalité du montant versé.

2. **Activités et outils d'information et de consultation** Nous distribuons un **dépliant** qui est conçu pour faire la promotion des services offerts, présenter notre approche et démystifier la crise psychosociale.
3. **Séminaires, site Internet et formations** Le **site Internet** de l'organisme [www.chrysalide.ca](http://www.chrysalide.ca) et la page Facebook sont bien actifs et la mise à jour est faite régulièrement. Notre programme de formation Relief n'a pas débuté en avril comme prévu. Par contre, en automne 2021 et à l'hiver 2022, nous avons fait 2 cohortes et atteint **8 personnes différentes**. Les formations d'autogestion d'estime de soi et dépression ont été très appréciées des participants.
- Les **conférences de promotion et de sensibilisation** auprès de la population et des organisations sont disponibles en tout temps sur demande. Cette année 2021-2022 aucune conférence n'a été demandée.
4. **Lien entre les activités réalisées et les besoins de la communauté** Les liens entre les activités réalisées et les besoins de la communauté sont motivés par la **mission** même de l'organisme et se présentent sous la forme de diverses interventions identifiées et quantifiées dans la section des statistiques cliniques.
5. **Territoires desservis** L'hébergement privilégie les provenances de la **MRC de Nicolet-Yamaska** et de la **MRC de Bécancour**, bien qu'une part importante des demandes proviennent du grand **Trois-Rivières** et ses environs. Nous pouvons facilement dire que le territoire de La Chrysalide représente la zone centre du CIUSSS MCQ et ses environs.
6. **Nombre de personnes rejointes et taux de fréquentation**
- **Activités grand public :**
    - Atelier d'autogestion de Relief :
    - Total des personnes différentes pour les activités grand public : 8**
- Voir les détails des événements aux pages 13 et 14.

*Les personnes rejointes par les activités régulières, individuelles et de groupe, ainsi que le taux de fréquentation, sont des informations précisées dans les statistiques d'hébergement (pages 32 à 40).*

### **CRITÈRE 6 : Démonstration d'un fonctionnement démocratique, de la tenue des Assemblées générales annuelles et des réunions du Conseil d'administration**

1. Le Conseil d'administration	Noms et provenance	Nombre de réunion
	<b>Président</b> Monsieur Daniel Boulay, membre individuel Membre de la communauté	Réunions régulières : 4
	<b>Vice-présidente</b> Madame Marie St-Aubin membre individuel Membre de la communauté	Réunions virtuelles / courriel <b>Plusieurs courriels entérinés en CA régulier</b> Réunions spéciales : 0
	<b>Trésorière</b> Madame Sonia Caron, membre sympathisant Membre de la communauté	Assemblée générale : 1

**Secrétaire**

Madame Mireille Berthiaume, membre individuel  
membre de la communauté

**Temps de réunion**

Réunions régulières

**Administratrice**

Madame Lise Rivard, membre individuel  
membre de la communauté

14 heures

**Administratrice**

Monsieur André Lasanté, membre sympathisant  
Membre de la communauté

Réunions spéciales :  
0 heure

Assemblée générale :  
2.5 heure

**Administratrice**

Poste vacant

## 2. L'Assemblée générale annuelle

**Date et lieu****Nombre membre présent**

16 septembre 2021, Moulin Michel, Bécancour

9

## 3. Les membres

**Membres actifs 2021-2022**

52

### Un merci spécial...



... à toutes ces personnes qui appuient notre mission, qui s'impliquent ou qui par leur présence essentielle, donnent un sens à notre travail.

Membres individuels, membres sympathisants, partenaires...

Merci d'être là !

La direction, au nom de toute l'équipe

## L'invitation pour l'Assemblée générale annuelle



La Chrysalide, Maison d'hébergement communautaire en santé mentale, est heureuse d'inviter ses membres à sa 22<sup>e</sup> assemblée générale annuelle. Des petites bouchées vous seront servies à la suite de la rencontre dans une formule 5 à 7. (Seuls les membres participants à l'assemblée y seront conviés).

<p><b>Date :</b> mercredi 22 juin 2022 <b>Heure :</b> 15 h <b>Lieu :</b> Auberge Godefroy, Bécancour</p>
--

Lors de cette assemblée, nous procéderons à une élection : quatre postes à combler. 1 membre de CA est désireux de poursuivre pour un autre mandat de deux ans. Si un poste vous intéresse au sein de notre Conseil d'administration, veuillez nous en aviser.

Si vous ne pouvez pas vous présenter à notre assemblée générale annuelle et que vous voulez faire partie de notre équipe, vous pouvez nous signifier vos intentions par écrit.

Prière de confirmer votre présence auprès de Chantal Laneuville au plus tard le lundi 20 juin 2022 au 819-294-9292 poste 4

Bienvenue à tous et à toutes !

P.S. N'oubliez pas que pour vous prévaloir de votre droit de vote lors de l'assemblée générale annuelle, vous devez être membre. Le coût de la carte de membre est de 5,00 \$.

---

Chantal Laneuville  
Directrice générale

---

Lauriann St — Pierre  
Coordonnatrice clinique

# VIE DÉMOCRATIQUE



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE LA CHRYSALIDE 22 juin 2022 à 15 h Projet d'ordre du jour

1. Mot de bienvenue, vérification du quorum et ouverture de l'Assemblée ;
  - a) Nomination d'un ou une secrétaire et d'un président ou d'une présidente d'Assemblée
  - b) Constatation de la régularité de l'avis de convocation
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'AGA du 22 juin 2022
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 18 septembre 2021 ;
4. Présentation et adoption des états financiers vérifiés 2021-2022 ;
5. Présentation et adoption du rapport d'activité annuel 2021-2022 ;
6. Présentation et adoption des priorités d'actions 2022-2023 ;
7. Présentation des prévisions budgétaires 2022-2023 ;
8. Nomination du vérificateur externe pour 2022-2023 ;
9. Mouvement Le Choix Impossible, il y a urgence d'agir ;
10. Élection des membres du Conseil d'administration ;
  - a) Nomination d'un président ou une présidente d'élection
  - b) Nomination d'un ou d'une secrétaire d'élection
  - c) Mises en nominations (4 postes 1 membre sympathisant, 3 membres individuels)
  - d) Votes
11. Affaires diverses ;
  - 11.1 Remerciement Daniel Boulay
12. Levée de l'Assemblée générale annuelle et heure de clôture.

## Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle précédente

### 20<sup>e</sup> et 21<sup>ème</sup> Assemblées générales annuelles

#### La Chrysalide,

Maison d'hébergement communautaire en santé mentale

Jeudi 16 septembre 2021 à 13 h 30

au Moulin Michel de Bécancour (secteur de Gentilly)

### Présences

Mireille Berthiaume v  
Daniel Boulay v  
Sonia Caron v  
Anthony Deshaies p

Chantal Laneuville e  
André LaSanté v  
Samuel Parent e  
Lise Rivard v  
Lauriann St — Pierre e

Membres présents : 8 (membres votants : 5 membres administrateurs : 4 Membres employés : 3 Partenaires : 1  
Total : 9 personnes

### Ordre du jour

1. **Mot de bienvenue, vérification du quorum et ouverture de l'assemblée ;**
  - a) Nomination d'une ou un secrétaire et d'une présidente ou un président d'assemblée
  - b) Constatation de la régularité de l'avis de convocation
2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour 16 septembre 2021**
3. **Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 17 juin 2019 ;**
4. **Présentation et adoption des états financiers vérifiés 2019-2020 et 2020-2021 ;**
5. **Présentation des rapports annuels d'activités 2019-2020 et 2020-2021 ;**
6. **Présentation et adoption des priorités d'action 2021-2022 ;**
7. **Présentation des prévisions budgétaires 2021-2022 ;**
8. **Présentation des modifications aux règlements généraux ;**
9. **Nomination du vérificateur externe pour 2021-2022 ;**
10. **Élection des membres du conseil d'administration ;**
  - a) Nomination d'une présidente ou d'un président d'élection
  - b) Nomination d'une ou d'un secrétaire d'élection
  - c) Mises en nomination — cinq sièges à combler
  - d) Votes
11. **Affaires diverses**
12. **Levée de l'assemblée générale annuelle et heure de clôture.**

## **1. Mot de bienvenue, vérification du quorum et ouverture de l'assemblée**

Ouverture de l'assemblée à 13 h 40. Chantal Laneuville nous souhaite la bienvenue. Nous vérifions le quorum. Pour l'année 2020-2021, il y a 58 membres actifs. Suite aux changements des règlements généraux de la corporation votés en réunion régulière du conseil d'administration et entérinés à l'assemblée générale, le quorum est constitué par les membres présents à l'assemblée générale lors des mesures extraordinaires décrétées par le gouvernement tel que les mesures sanitaires établies par la situation de la pandémie COVID-19. Donc, nous constatons le quorum.

### **a) Nomination d'un président et d'une secrétaire d'assemblée**

**Il est proposé par M. Daniel Boulay, appuyé par Mme Sonia Caron que le président d'assemblée soit, M. Anthony Deshaies de la CDC de la MRC de Bécancour et que la secrétaire d'assemblée soit Chantal Laneuville. Acceptée à l'unanimité.**

### **b) Constatation de la régularité de l'avis de convocation**

M. Anthony Deshaies vérifie que l'avis de convocation est paru en bonne et due forme et que tous les membres présents ont bien reçu leur invitation dans les 10 jours prévus. Chantal Laneuville confirme l'envoi d'invitation aux membres dans les délais, l'affichage sur les réseaux sociaux ainsi que la parution de l'annonce dans le Courrier Sud et sur leur site Internet.

## **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

M. Anthony Deshaies nous fait lecture de l'ordre du jour. Après vérification, le point 10. Affaires divers reste ouvert.

**L'ordre du jour des 20<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> Assemblées générales annuelles du 16 septembre 2021 est proposé par Mme Lise Rivard et appuyé par Mme Mireille Berthiaume. Accepté à l'unanimité.**

## **3. Lecture et adoption du procès-verbal**

### **3.a) Procès-verbal de la 19<sup>e</sup> Assemblée générale annuelle du 17 juin 2019.**

M. Anthony Deshaies fait une lecture en survol du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 17 juin 2019. Les membres présents sont en accord avec les informations contenues dans le procès-verbal.

**Le procès-verbal de la 19<sup>e</sup> Assemblée générale annuelle est proposé par M. André LaSanté et appuyé par M. Daniel Boulay. Accepté à l'unanimité.**

## **4. Présentation et adoption des états financiers vérifiés 2019-2020 et 2020-2021**

Mme Chantal Laneuville nous fait la lecture des états financiers 2019-2020 et 2020-2021. Une insuffisance de fonds est constatée dans les états financiers 2019-2020, par contre, un excédent de 92 277 \$ est constaté dans les états financiers 2020-2021. Ce surplus a été affecté à trois projets qui sont en travail présentement (base de données informatiques, toiture et logements supervisés 0-60).

Mais en premier lieu, une réserve est faite pour pallier aux besoins ponctuels que nous apporte la crise sanitaire actuelle. Tous les surplus de l'exercice sont affectés à la réalisation du projet 0-60 jour pour l'achat d'une bâtisse.

**Les états financiers vérifiés 2019-2020 et 2020-2021 sont proposés par M. André LaSanté, appuyés par Mme Lauriann St — Pierre. Acceptés à l'unanimité.**

## 5. Présentation du rapport annuel d'activités 2019-2020 et 2020-2021.

Daniel Boulay, Chantal Laneuville et Lauriann St -Pierre font la lecture de leurs mots respectifs. S'ensuit, une présentation du rapport d'activités annuel 2019-2020 et 2020-2021. Certaines clarifications sont faites sur les statistiques annuelles puisque les ajustements sont faits avec la réalité COVID-19. Les membres présents sont satisfaits de la démonstration des activités 2019-2020 et 2020-2021.

**Les rapports d'activité annuelle 2019-2020 et 2020-2021 sont proposés par M. Daniel Boulay, appuyé par Mme Sonia Caron. Accepté à l'unanimité.**

## 6. Présentation et adoption des priorités d'action 2021-2022

Chantal Laneuville nous présente les priorités d'actions 2021-2022. Plusieurs projets et activités ont été mis sur pause pendant la COVID-19. Nous espérons être capables d'atteindre nos objectifs priorisés cette année.

### Renouvellement des priorités 2021-2022

Priorités	Objectifs	MOYENS
1. Harmonisation de l'équipe	Réaliser le Plan d'action de l'équipe	<p>Réaliser une nouvelle planification stratégique 2021-2024 de l'équipe</p> <p>Planification d'un lac-à-l'épaule pour la création d'un nouveau plan d'action triennal 2021-2024 ;</p> <p>Planification bisannuelle de journées de ressourcements d'équipe dans le but de suivre la progression des travaux engagés dans la planification stratégique 2021-2024 et voir au besoin de formation ;</p> <p>Planifier des activités ponctuelles pour souligner le 20<sup>e</sup> anniversaire de la Chrysalide ;</p> <p>Élaboration d'un plan d'urgence.</p>
2. Expertise clinique	Développer notre expertise clinique de manière continue	<p>Mettre en place un programme de formation subventionné par Emploi Québec ;</p> <p>Inviter conseiller clinique ou expert pour le développement clinique des intervenants lors des journées de ressourcement ;</p> <p>Rendre disponible la formation Omega ;</p>

		<p>Mise à jour des cartes de compétence en RCR ;</p> <p>Rafraîchissement des meilleures pratiques en prévention du suicide ;</p>
<b>3. Financement</b>	Maintenir et développer des sources de financement alternatives complémentaires	<p>Continuité de l'élaboration du projet d'hébergement <i>d'observation-évaluation</i> 0-60 jour en collaboration avec CIUSSS MCQ ;</p> <p>Activité de financement pour souligner la semaine de santé mentale avec les organismes en santé mentale des territoires de Bécancour et Nicolet-Yamaska ;</p> <p>Maintenir et augmenter notre protocole d'entente avec le CIUSSS MCQ dans le logement supervisé autonome ;</p> <p>Mettre en place avec l'aide d'un GRT et les programmes de la SHQ la possibilité de déménager nos locaux dans une bâtisse incluant des logements sociaux et ainsi élargir notre offre de service vers la stabilisation ;</p>
<b>4 Promotion et sensibilisation</b>	Sensibiliser la population et promouvoir l'organisme	<p>Participer aux activités promotionnelles de la Table hébergement du ROBSM 04/17 auprès des divers programmes ciblés et directions du CIUSSS MCQ ;</p> <p>Faire la promotion des événements pour souligner le 20<sup>e</sup> anniversaire de La Chrysalide ;</p> <p>Faire la distribution des affiches et dépliants auprès des GMF des territoires de Bécancour et Nicolet-Yamaska.</p>
<b>5. Partenariats et collaboration</b>	Consolider et maintenir des arrimages efficaces auprès des divers partenaires ;	<p>Promouvoir notre ouverture à envisager le développement d'unités d'hébergement 0-60 jour en santé mentale en Mauricie auprès des instances concernées du CIUSSS MCQ ;</p> <p>Participer aux chantiers du Réseau local de services (RLS) de la Table santé mentale adulte et dépendances du CIUSSS MCQ ;</p> <p>Favoriser les échanges d'expertises entre les intervenants de différents milieux en santé mentale en fonction des intérêts de l'équipe, planifiées par la Table hébergement du ROBSM 04/17 ;</p> <p>Participer à la Table de concertation communautaire de Bécancour et collaborer aux travaux de divers comités formés.</p> <p>Collaborer avec les partenaires en santé mentale et dépendance des MRC de Bécancour et Nicolet-Yamaska dans des projets communs.</p>

**Les priorités d'action 2020-2021 sont proposées par Mme Sonia Caron, appuyées par Mme Lise Rivard telles que suggérées ci-haut. Acceptées à l'unanimité.**

## **7. Présentation des prévisions budgétaires 2021-2021**

Mme Chantal Laneuville dépose les prévisions budgétaires 2021-2022. Les prévisions telles que présentées à l'assemblée sont déficitaires d'un montant de (—) 42 535,92. Ce déficit s'explique par les affectations qui vont être utilisées au cours de l'année.

## **8. Présentation et adoption des modifications aux règlements généraux**

M. Anthony Deshaies nous fait la présentation des modifications aux règlements généraux. Il nous propose d'adopter les changements en bloc.

**Il est proposé par Mireille Berthiaume, appuyé par Lise Rivard que les modifications aux règlements généraux proposés par les membres du conseil d'administration soient adoptées en bloc. Les modifications sont acceptées à l'unanimité.**

## **9. Nomination d'un vérificateur externe pour 2021-2022**

Notre contrat triennal avec la firme comptable RDL SENC de Victoriaville est maintenant terminé. Nous sommes bien conscients que la pénurie de main-d'œuvre et la pandémie ont été responsables d'une grande portion de nos irritants. Mme Chantal Laneuville propose à l'assemblée d'aller en soumission et de donner le mandat au conseil d'administration de choisir la prochaine firme qui fera notre audit en 2021-2022.

**Il est proposé par M. André LaSanté, appuyé par M. Samuel Parent que nous allions en soumission et que le Conseil d'administration soit mandaté pour faire l'ouverture des soumissions et choisir la nouvelle firme comptable pour l'audit 2021-2022. Accepté à l'unanimité.**

## **9. Élection des membres du Conseil d'Administration**

- a.) Nomination d'une présidente ou d'un président d'élection et d'une ou un secrétaire d'élection.**

**M. Daniel Boulay appuyé de Mme Lauriann St — Pierre, propose respectivement M. Anthony Deshaies comme président d'élection et Mme Chantal Laneuville comme secrétaire d'élection. Accepté à l'unanimité.**

## **B.) Mises en nomination et élection**

Nous avons cinq sièges libres d'un mandat de deux ans.

Mme Chantal Laneuville propose Mme Marie St-Aubin qui est absente, mais qui avait envoyé une lettre d'intention de participation au conseil d'administration pour un mandat de 2 ans ;

Mme Lise Rivard se propose elle-même ;

Mme Sonia Caron propose M. Daniel Boulay ;

M. Daniel Boulay propose Mme Mireille Berthiaume ;

Mme Lauriann St -Pierre propose M. André LaSanté.

M. André LaSanté accepte ;  
Mme Mireille Berthiaume accepte ;  
M. Daniel Boulay accepte ;  
Mme Lise Rivard accepte ;  
Et  
Mme Marie St-Aubin accepte.

**Il est proposé par Mme Sonia Caron, appuyé de M. Daniel Boulay la nomination en bloc de Mme Marie St-Aubin, de Mme Lise Rivard, de M. Daniel Boulay, de Mme Mireille Berthiaume et de M. André LaSanté. Accepté à l'unanimité.**

### **c.) Votes**

Aucun vote n'est requis.

Félicitations à tous les nouveaux membres élus par acclamation. Le Conseil d'administration se compose de :

Mme Mireille Berthiaume, membre individuel issu de la communauté ;  
M. Daniel Boulay, membre individuel issu de la communauté ;  
Mme Sonia Caron, membre sympathisant issu de la communauté ;  
M. André LaSanté, membre sympathisant issu de la communauté ;  
Mme Marie St-Aubin, membre individuel issu de la communauté ;  
Mme Lise Rivard, membre individuel issu de la communauté ;

L'exécutif sera nommé lors de la première rencontre du Conseil d'administration en septembre prochain.

### **10. Affaires diverses**

Chantal Laneuville nous parle des moyens de mobilisation concertés avec le ROBSM qui seront mis en place au cours de l'année 2021-2022. Le conseil d'administration devra se positionner à ce sujet.

### **11. Levée de l'assemblée**

La levée de l'assemblée se fait à 15 h 45.

**Mme Sonia Caron propose la levée de l'assemblée à 15 h 45. Proposition adoptée à l'unanimité.**

---

Chantal Laneuville, secrétaire d'assemblée

# La Chrysalide

Maison d'hébergement communautaire en santé mentale

Un espace d'humanité...



## Historique et contexte

En 1997, lors de la dernière vague de désinstitutionnalisation dans le secteur de la santé mentale, un Comité d'actualisation de zone en santé mentale constate l'absence d'une ressource d'hébergement sur les territoires Bécancour et Nicolet-Yamaska. Suite à la fermeture des lits psychiatriques et du service de centre de jour à l'hôpital Christ-Roi de Nicolet, les ressources en santé mentale manquent considérablement, tenant compte de l'immensité du territoire qui s'étend au-delà de Fortierville à Pierreville en bordure de l'autoroute 20 et du fleuve St-Laurent. Les organismes communautaires en santé mentale déplorent les conditions de vie, l'instabilité et la vulnérabilité des personnes en logement, les groupes supportant les membres de l'entourage de la personne atteinte demandent des ressources leur permettant des répit et les intervenants psychosociaux des CLSC soulignent un besoin d'accès à des lits de crise temporaires. Le syndrome de la « porte tournante », par lequel les personnes vulnérables sont précipitées entre l'hôpital, les familles et les échecs en logement, fragilisent les ressources et les liens. Dans ce contexte, les ressources d'hébergement communautaire deviennent des solutions incontournables et essentielles, répondant aux critères tels que l'accessibilité, la proximité, la rentabilité et l'efficacité.

Alors, le 13 décembre 2000, un comité provisoire présente à la Régie régionale le projet de mise en place d'une ressource d'hébergement communautaire en santé mentale sur le territoire. Au premier jour de printemps 2001, la Régie régionale rend une réponse favorable. Dix partenaires, comprenant les CLSC, le Centre d'intégration communautaire, La Ruche Aire Ouverte et La Passerelle, œuvrant tant dans le secteur communautaire que dans le réseau public, concrétisent leur volonté d'action le 25 avril en formant le premier Conseil d'administration provisoire de la ressource. Ils unissent leurs efforts et s'impliquent généreusement dans différents comités. En cours de route, la mission de l'organisme s'élargit de l'hébergement transitoire en santé mentale au mandat de crise psychosociale, afin de répondre à la diversité des besoins de la population. Le 29 mai 2001, c'est l'obtention des lettres patentes et l'officialisation de la ressource sous la bannière « *La Chrysalide, Maison d'hébergement communautaire en santé mentale* ». Le Conseil d'administration provisoire passe le flambeau au premier véritable Conseil d'Administration le 24 octobre 2001 lors de l'assemblée générale de fondation. Le 12 décembre 2001, La Chrysalide est opérationnelle et reçoit le jour même ses deux premiers résidents. La maison devait être rénovée et adaptée. Alors, c'est dans un lieu loué dans le secteur Bécancour que l'équipe offrira les premiers services pendant près d'un an. La maison qui allait abriter l'organisme, subventionné par la Société d'habitation du Québec, est restaurée de la cave au grenier pendant l'été 2002. Finalement, le 31 octobre de cette même année l'équipe et les résidents présents emménagent dans cette paisible et chaleureuse maison au 2150, Nicolas-Perrot à Bécancour.

Le nom de « *La Chrysalide* » est une analogie riche de sens. En fait, une chrysalide est un cocon, c'est-à-dire l'état transitoire entre la chenille et le papillon. Parallèlement, les racines du mot « *crise* », c'est-à-dire « *Krisis* », signifient à la fois une opportunité, un risque et un changement. Effectivement, la crise psychosociale est une opportunité de transformation. Alors, métaphoriquement une chrysalide représente cette métamorphose, cette transition entre deux situations, l'organisme se voulant également une option temporaire qui doit mener vers des solutions stables. Le logo original représentait donc la superposition d'une personne et d'un papillon. La couleur verte symbolisant l'espoir et les ailes illustrées en fond pouvant évoquer le potentiel et l'autonomie. La position de la personne, enveloppée de son cocon temporaire, pouvait représenter l'introspection, nous rappelant que la personne est le centre de toute démarche. Pour préparer notre 20<sup>e</sup> anniversaire, nous avons mis à jour cette image ; nous avons fait émerger la personne qui était prise dans son cocon à l'intérieur du papillon de notre logo. Le déploiement de la personne au cœur de notre nom, La Chrysalide, démontre bien le prolongement de nos actions dans le rétablissement de la personne. La couleur ajoutée au logo nous laisse présager l'espoir des jours meilleurs.

## Mission et orientations

### 1. Mission

La ressource La Chrysalide MHCSM poursuit une mission de transformation sociale correspondant aux critères de l'Action communautaire autonome découlant de la troisième partie de la Loi sur les compagnies du Québec sur le statut d'organisme à but non lucratif. Ses orientations, son administration, ses activités, et ses services proviennent de son fonctionnement démocratique et de sa vie associative. Ses approches se motivent à partir de divers constats sociaux, s'adaptent selon les besoins émergents de la personne en interaction avec son environnement socio-économique et progressent en s'appuyant sur des modèles de gestion comme des modèles cliniques reconnus, efficaces et éprouvés.

Cette mission comporte les spécificités suivantes, inscrites dans la chartre de la corporation :

- a. Offrir aux personnes en situation de crise psychosociale des districts de la MRC de Bécancour et de Nicolet-Yamaska des services d'hébergement communautaire de dépannage et de court terme ;
- b. S'assurer que les personnes hébergées bénéficient de services intégrés et adaptés à leurs besoins en les référant ou les accompagnant s'il y a lieu, vers les ressources appropriées ;
- c. Contribuer à ce que chaque personne hébergée se mette en action, dans un processus de prise en charge par elle-même ;
- d. Sensibiliser la population aux réalités des personnes en situation de crise afin de faciliter leur intégration sociale ;
- e. Collaborer au développement de nouveaux services permettant de répondre aux besoins de personnes vivant des problèmes de santé mentale.

### 2. Interventions

Les interventions inhérentes à cette mission prennent la forme d'actions sociales, interpersonnelles et systémiques pouvant se résumer ainsi :

- a. Agir, en conjuguant l'alliance avec la personne et la concertation des partenaires, sur les vulnérabilités et la détresse (les facteurs de risque et la dangerosité) en interpellant les forces et les ressources (la résilience et les facteurs de protection) ;
- b. Aider la personne à explorer des opportunités de changement, à prioriser des objectifs, à structurer des démarches concrètes et à maintenir ses motivations ;
- c. Valider la personne et réfléchir ensemble sur le sens et l'intensité des expériences vécues ;
- d. Guider les prises de conscience et l'expression des besoins, favorisant ainsi la connaissance de soi et la conscience de l'autre ;
- e. Informer la personne et promouvoir la capacité à faire des choix éclairés ;
- f. Soutenir les habiletés personnelles, interpersonnelles et fonctionnelles au service de l'autonomisation, de la coopération et de la responsabilisation ;
- g. Encourager l'émergence d'un projet de vie et la prise de pouvoir sur sa vie et ainsi valoriser l'initiative, l'effort et le progrès dans l'amélioration de ses conditions de vie ;
- h. Cibler les ruptures sociales, qu'elles soient conflictuelles ou déficitaires, afin d'initier des liens, des dialogues et des engagements réciproques entre les acteurs concernés.

### 3. Critères et admissions

La personne doit adhérer aux principes suivants afin d'être admise en hébergement :

- a. **Répondre à la mission de l'organisme** : Notre mission s'adresse aux personnes adultes qui vivent une situation de crise psychosociale (incluant la crise suicidaire), avec ou sans diagnostic se référant à l'urgence sociale ou à la crise psychopathologique (excluant toutefois la crise psychiatrique et l'état d'intoxication, qui sont des facteurs devant être stabilisés préalablement) ;
- b. **Répondre aux critères d'hébergement** : Nos critères d'hébergement sont le volontariat, la sécurité, la collaboration, la mobilisation, l'autonomie, la sobriété et la cohabitation ;
- c. **Répondre au processus d'admission** : La personne doit nous téléphoner pour faire une demande d'hébergement pour être admise rapidement dans un délai de 24 heures à 48 heures. L'hébergement sera planifié, parfois en collaboration avec le partenaire-référent. La Chrysalide MHCSM ajuste sa méthode de gestion des lits disponibles de manière à potentialiser le taux de fréquentation tout en s'assurant de privilégier les territoires indiqués dans sa mission (accessibilité et durée de l'hébergement).

### 4. Quelques définitions de concepts-guides

- a. **La crise psychosociale** : *« Il s'agit d'une période habituellement courte de déséquilibre psychologique, alors qu'une personne est confrontée à un événement inattendu ou appréhendé qu'elle perçoit comme menaçant pour son intégrité physique et/ou psychologique. La durée est variable, mais la crise a toujours un début et une fin. Il y a nécessairement un facteur déclenchant, qu'il soit interne ou externe. L'interprétation qui est faite d'un événement peut précipiter une crise et influence son intensité et sa durée. »*<sup>2</sup>
- b. **L'intervention de crise (Loi 21)** : *« L'intervention de crise consiste en une intervention immédiate, brève et directive qui se module selon le type de crise, les caractéristiques de la personne et celles de son entourage. Elle vise à stabiliser l'état de la personne ou de son environnement en lien avec la situation de crise. Ce type d'intervention peut impliquer l'exploration de la situation et l'estimation des conséquences possibles, par exemple, le potentiel de dangerosité, le risque suicidaire ou le risque de décompensation, le désamorçage, le soutien, l'enseignement de stratégies d'adaptation pour composer avec la situation vécue ainsi que l'orientation vers les services ou les soins les plus appropriés aux besoins. »*<sup>3</sup>
- c. **Les valeurs de l'intervention de crise** : *« En intervention de crise, dans un contexte de problèmes sociaux et psychologiques variés, l'accueil et l'écoute sont primordiaux, sinon déterminants, pouvant avoir un impact majeur sur la vie des personnes en détresse et les proches. De plus, bien implantés dans nos communautés, nous misons sur la reconnaissance et la valorisation du potentiel des individus, mettant l'emphase sur le partage des responsabilités individuelles et collectives, sollicitant la collaboration et la complémentarité des ressources d'aide formelles et informelles. »*<sup>4</sup>

---

<sup>2</sup> Tiré du Guide de traitement bref et de coordination des services : Intervenir auprès d'une clientèle présentant une organisation limite de la personnalité dans un contexte de crise (Institut universitaire en santé mentale de Québec, 2012)

<sup>3</sup> Tiré du site web de l'ordre des psychologues du Québec (Loi 21)

<sup>4</sup> RESCICQ (2013), Offre de services, p.12

- d. **Le sens développemental de la crise** : « *Le développement se poursuit durant toute la vie adulte, parfois sous la forme de crises. Celles-ci peuvent condenser toute une série de significations qui réactivent les grands chantiers du développement humain [attachement, estime de soi, désir-éthique]. Elles n'en contiennent pas moins une part plus ou moins grande de germes de transformation qui ouvrent au sujet des horizons nouveaux pour la suite de son itinéraire. Il nous appartient de soutenir ceux qui nous consultent dans cette quête de sens, dans cette recherche de cohérence, qui illuminent l'essence de la vie humaine. [...] Jamais autant de connaissances n'ont été disponibles. Elles éclairent la complexité inaliénable de la psyché et soulèvent davantage de questions fondamentales qu'elles n'apportent de réponses. Au même moment, jamais la pratique n'a autant été soumise aux pressions de l'utilitarisme à court terme, lequel se fonde parfois sur le déni de la complexité. [...] Outre notre présence à chacun de nos clients, la dignité de notre pratique repose sur la défense de la singularité absolue du sujet et de sa quête inaltérable de sens.* »<sup>5</sup>

## 5. Nos services

- a. Un lieu d'hébergement temporaire (9 lits ; 24/7) avec repas ;
- b. Des Plans d'action Individualisés, adaptés à la personne, ses besoins et son contexte ;
- c. Un accompagnement intensif ;
- d. Des interventions de soutien et d'accompagnement, formelles et informelles ;
- e. Des animations ponctuelles d'ateliers, de discussions ou de sorties ;
- f. Un encadrement flexible qui favorise la collaboration, la sécurité et la cohabitation ;
- g. Une présence constante d'un intervenant disponible ;
- h. Une vie de groupe communautaire participative ;
- i. Un accès à l'information et à la référence ;
- j. Une gestion sécuritaire de la médication ;
- k. Des conférences de promotion, d'information et de sensibilisation.

6. **Les frais de séjour** : La Chrysalide MHCSM est un organisme à but non lucratif. Les frais de séjour ne sont qu'une contribution financière à l'hébergement fixés à 16,00 \$ par nuit. Ce n'est pas un coût de traitement et ce n'est pas un critère d'admission. L'incapacité de verser cette contribution n'est pas un motif d'exclusion. Si la personne bénéficie de l'aide sociale, une démarche nécessitant un rapport médical signifiant un diagnostic, un besoin et une référence nous permet le remboursement des frais de séjour par le CLE. Cette démarche est possible grâce à la politique d'Emploi Québec R-88. Cette politique permet le remboursement des frais lorsque la personne doit dormir ailleurs que son domicile, et ce, dans le cadre d'un traitement médical.

## 7. Fonctionnement et horaire

- Voir le « Guide du résident » en annexe.

## 8. Territoires privilégiés

- La Chrysalide MHCSM privilégie les demandes des territoires de la MRC de Bécancour et de la MRC de Nicolet-Yamaska.

---

<sup>5</sup> Delisle, G. (2004) ; *Conclusion*, les pathologies de la personnalité, perspective développementale, Les Éditions du CIG.

# La Chrysalide MHCSM, c'est...

Une équipe

Des interventions

Des demandes d'hébergement

Des partenariats

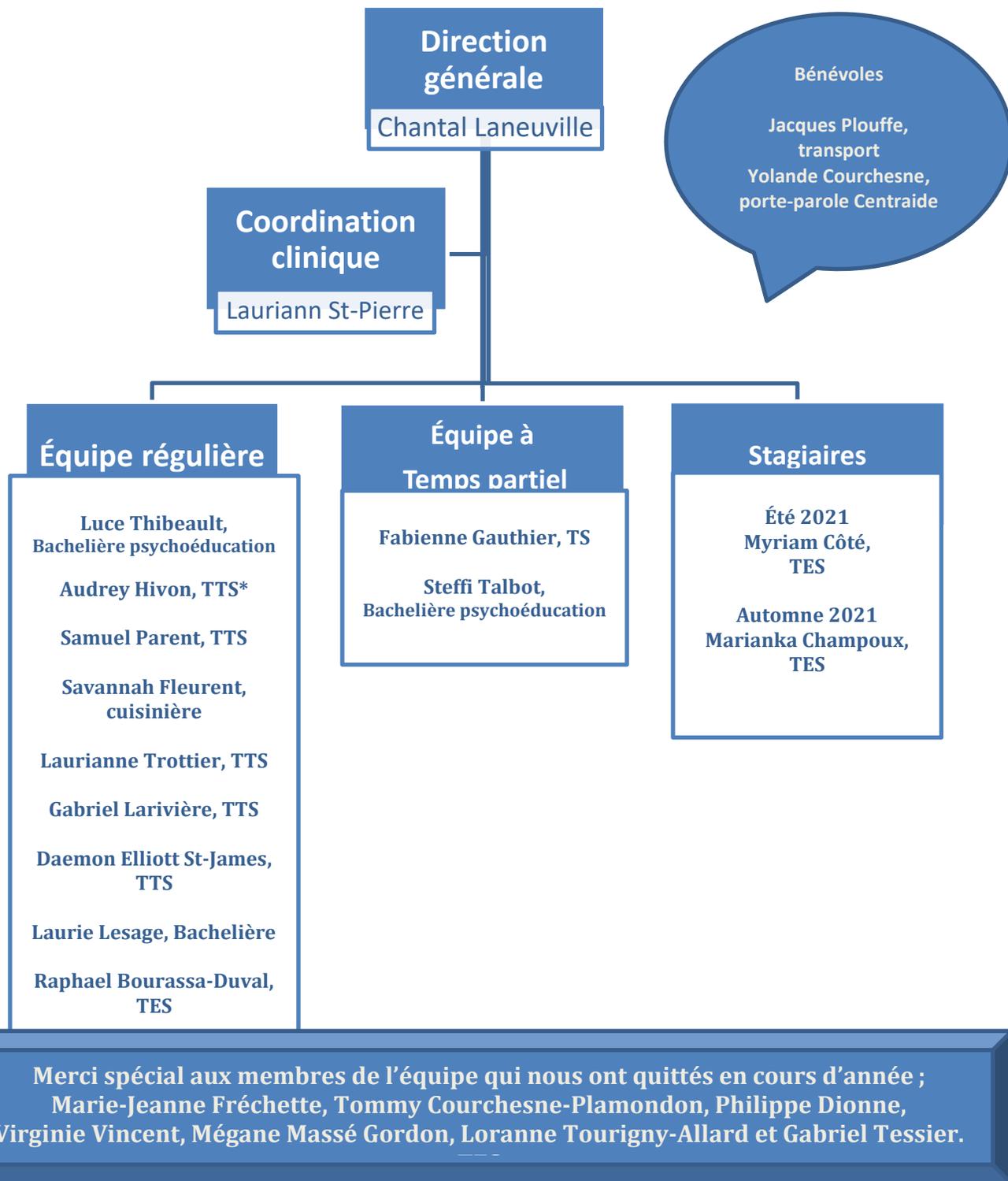
Des services

Des mobilisations

Des priorités d'action

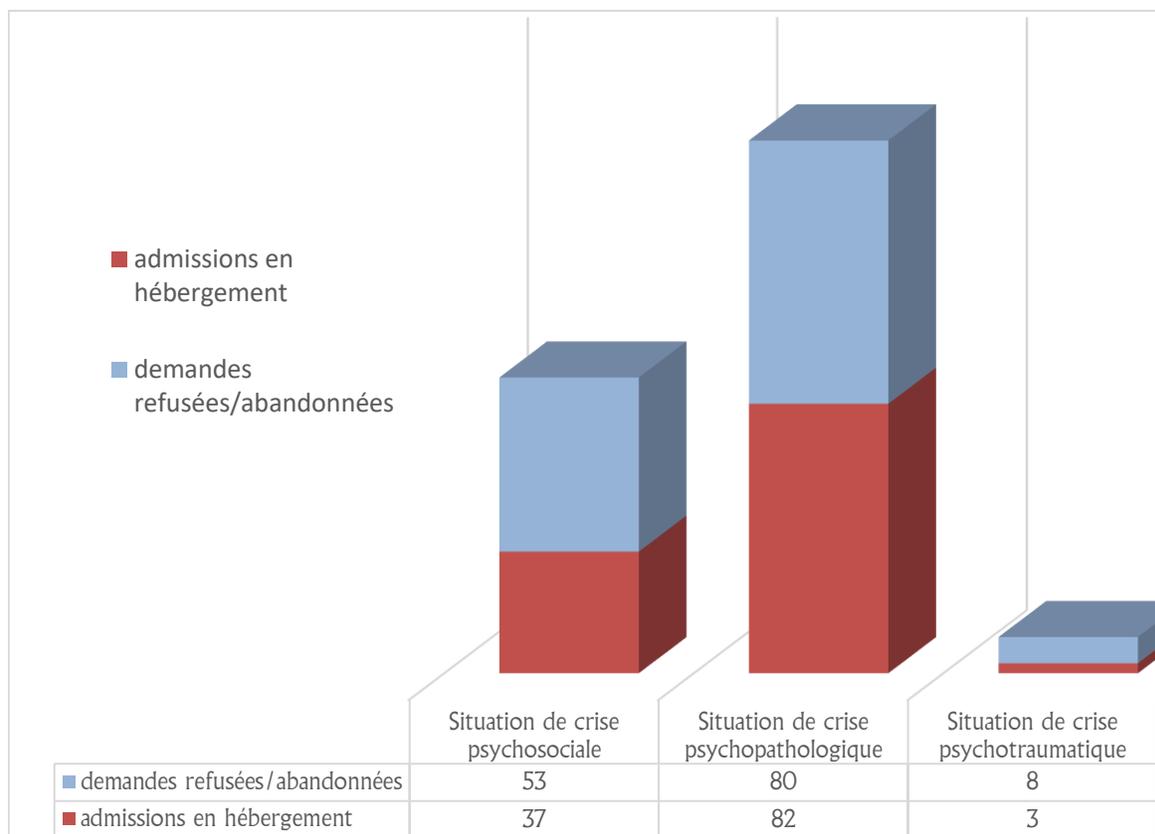
... pour la personne !





## Les demandes d'hébergement

Motifs de la demande initiale selon la typologie<sup>6</sup> de la crise



### Crise psychosociale

La demande d'hébergement est motivée par la présence d'une détresse provoquée par une situation problématique. Le déclencheur est souvent associé à une perte, une rupture, une transition ou une série d'événements concomitants.

### Crise psychopathologique

La demande d'hébergement est motivée par une vulnérabilité psychologique ou des problèmes de santé mentale, expliquant l'ampleur de la détresse et le recours à des solutions inefficaces.

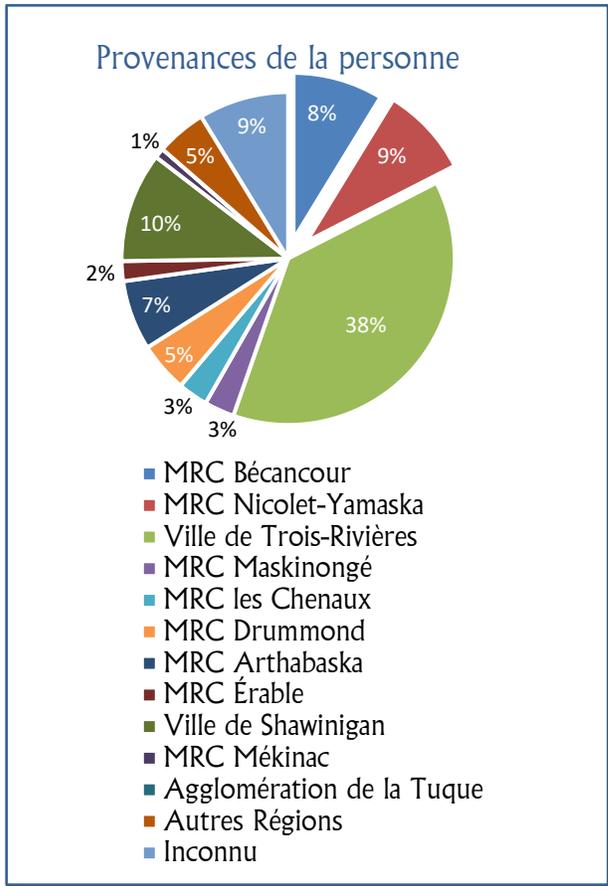
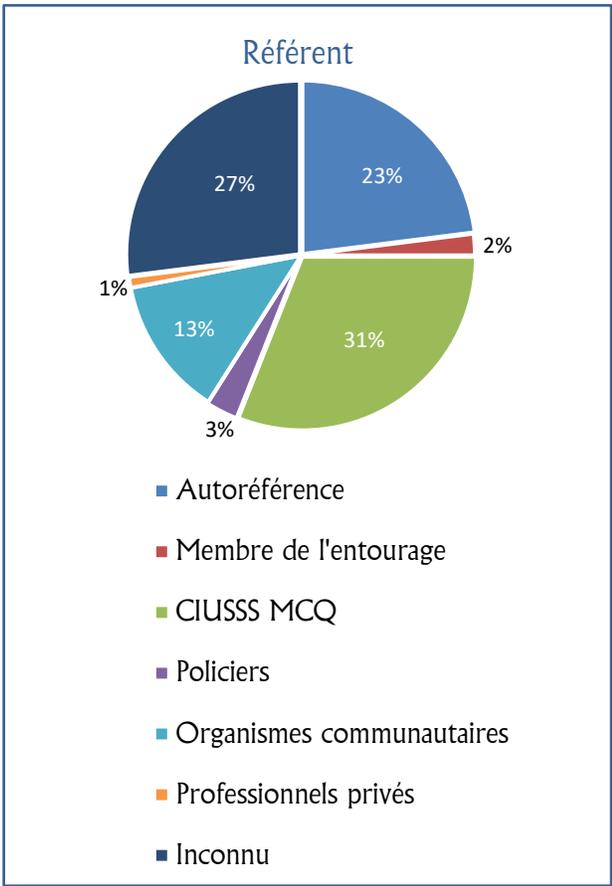
### Crise psychotraumatique

La demande d'hébergement est motivée par un événement subit, arbitraire et violent. D'une sévérité sans précédent, la menace et la réaction de peur à l'événement traumatique sont déterminantes.

<sup>6</sup> Définitions de la typologie de la crise tirées et adaptées de Séguin, M. et Chawky, N. (2015)

Mandat de protection et d'encadrement	
Situations	Demandes
Risques d'agression	13
Risques d'autoagression	28
Réinsertion sociale post-thérapie	9
Réinsertion sociale post-hospitalisation	33
Urgence sociale (revenu/logement)	107

Grille d'estimation de la dangerosité suicidaire		
Codes	Urgence	Estimations finales
	Danger absent	22
	Danger faible	29
	Danger grave à court terme	17
	Danger grave et imminent	0
TOTAL :		<b>68</b>
		estimations

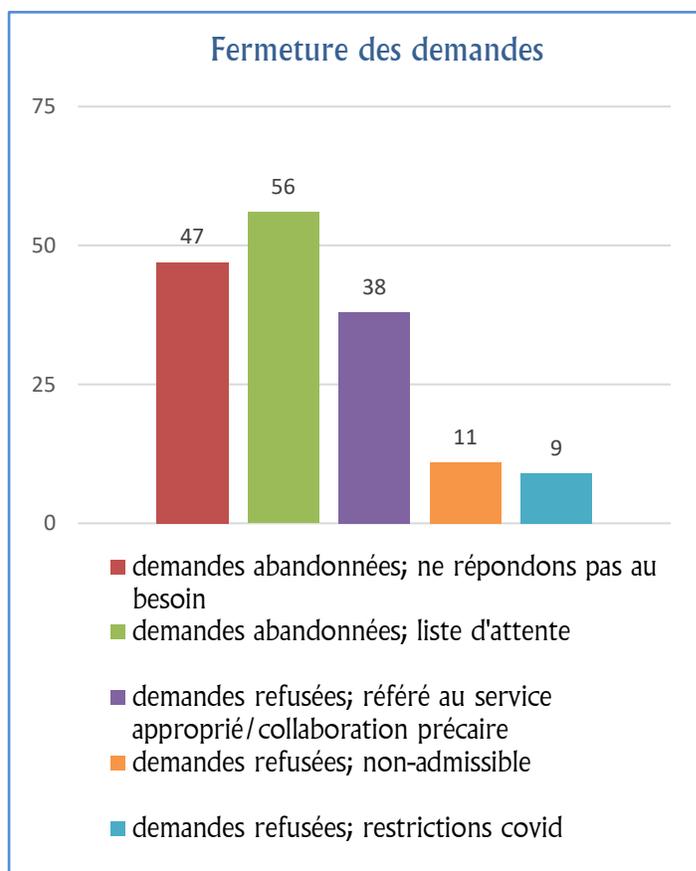


## Les séjours en hébergement

Indicateurs	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Demandes d'hébergement	295	331	372	298	288
Admissions en hébergement	195	222	186	186	128
Personnes différentes admises	151	165	154	103	117
Proportion de nouveaux utilisateurs			72 %	63 %	71 %
Taux d'occupation des 9 lits <i>Calculé à partir du potentiel 3 285 (9 lits x 365 jours)</i>	72 %	74 %	72 %	72 % <sup>7</sup>	68 % <sup>1</sup>
Durée moyenne des séjours	12 nuits	11 nuits	13 nuits	13 nuits	15 nuits
<b>Durée des séjours en hébergement</b>					
0,5 à 2 jours :	28 %	43 %	27 %	25 %	23 %
3 à 6 jours :	22 %	18 %	19 %	23 %	2 %
7 à 14 jours :	27 %	18 %	25 %	27 %	18 %
15 à 30 jours :	15 %	11 %	19 %	12 %	17 %
31 à 62 jours :	7 %	9 %	8 %	10 %	15 %
63 à 126 jours :	1 %	2 %	2 %	3 %	1 %
127 jours et plus :	0.5 %	0 %	0 %	0 %	0 %

Nous pouvons constater que plusieurs demandes d'hébergement ne se concrétisent pas en admission. Ce phénomène est explicable par les variables suivantes :

1. L'état où les besoins de la personne nécessitaient une réorientation vers des services plus appropriés ou plus accessibles ;
2. La personne était ambivalente à intégrer l'hébergement et nous dépassions la limite de 48 heures pour réserver la place ;
3. La personne pouvait être sur une liste d'attente et son besoin s'était dissipé au moment de la relance ;
4. Nos critères d'admissions ont été modulés tout au long de l'année afin de respecter les directives de la santé publique tout en s'assurant que la population de notre territoire ne soit pas confrontée à une liste d'attente.



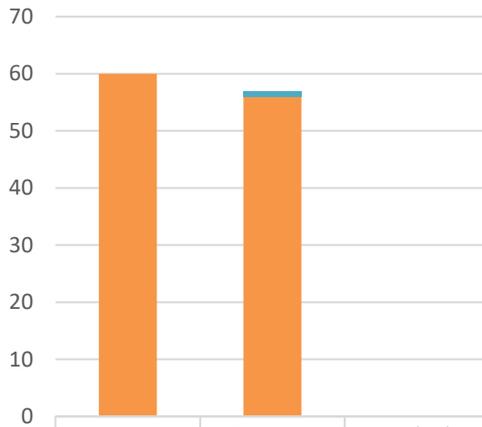
<sup>7</sup> Le taux d'occupation a exceptionnellement été calculé sur 6 lits en 2020-2021 et sur 8 lits cette année considérant fermetures de lits occasionnées par les mesures de distanciation recommandées par la santé publique, noter cependant que ce taux est approximatif puisque le nombre de lits disponible a varié entre 6 et 9 selon l'évolution des mesures sanitaires.

# Profils des personnes hébergées

## Récurrence

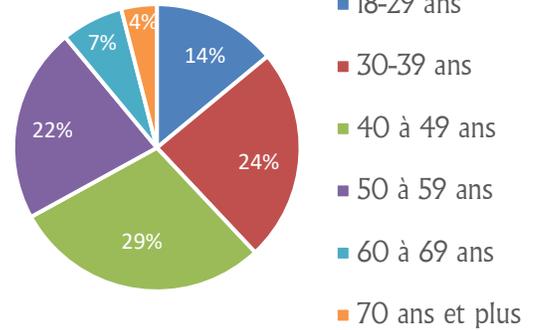
1 séjour	2 séjours	3 séjours	4 séjours	5 séjours
110	4	2	0	1

## Proportion des sexes

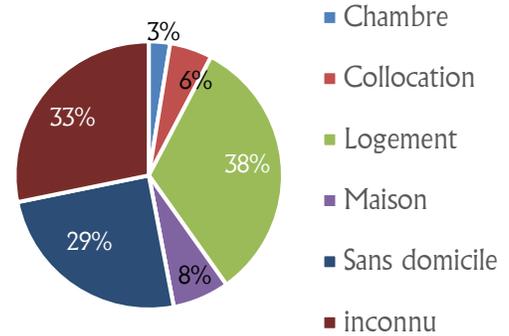


	Hommes	Femmes	Non-Binaires
Transgenre	0	1	0
Cisgenre	60	56	0

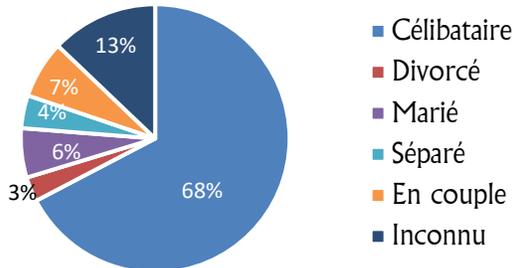
## Groupes d'âges



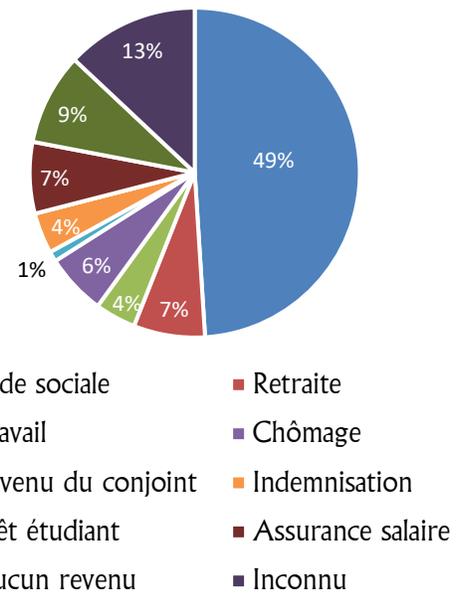
## Mode de résidence de la personne



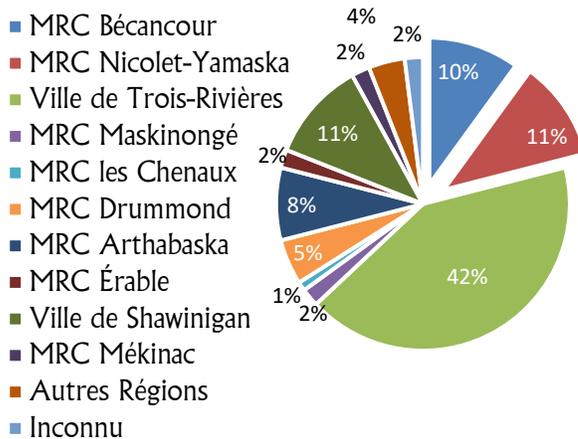
## Situation sociale de la personne



## Situation économique de la personne



## Provenances de la personne



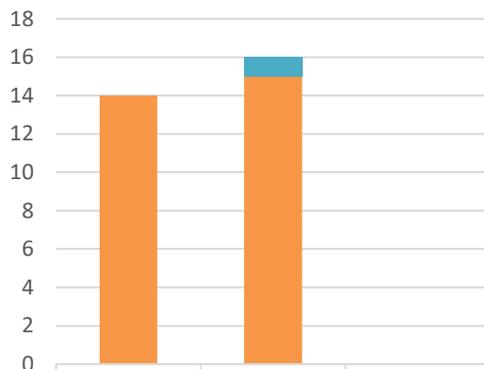
## Profils des personnes : Hébergements de crise

Indicateurs	2021-2022
Demandes d'hébergement	72
Admissions en hébergement	34
Personnes différentes admises	30
Proportion de nouveaux utilisateurs	67 %
Durée moyenne des séjours	5 nuits
<b>Durée des séjours en hébergement</b>	
0,5 à 2 jours :	27 %
3 à 6 jours :	47 %
7 à 14 jours :	26 %

### Récurrence

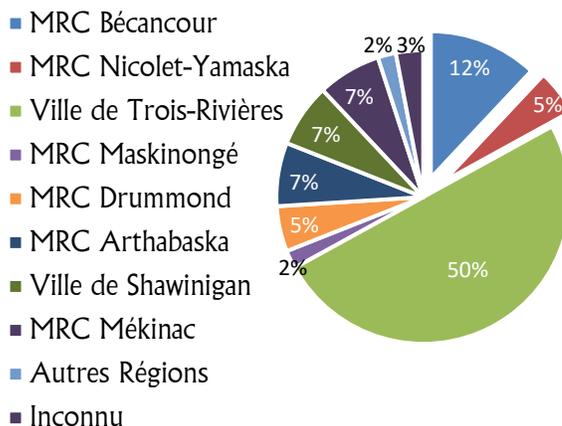
1 séjour	2 séjours	3 séjours	4 séjours	5 séjours
28	0	2	0	0

### Proportion des sexes

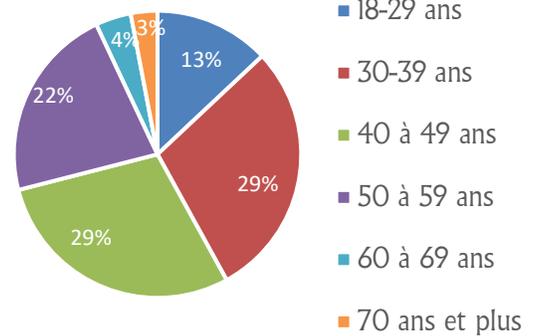


	Hommes	Femmes	Non-Binaires
Transgenre	0	1	0
Cisgenre	14	15	0

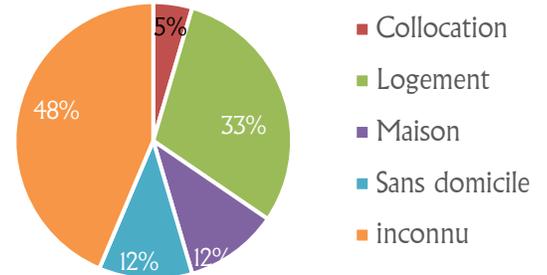
### Provenances de la personne



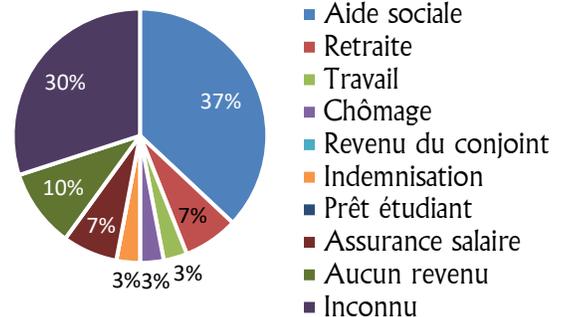
### Groupes d'âges



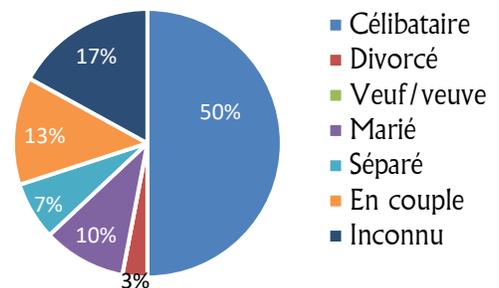
### Mode de résidence de la personne



### Situation économique de la personne

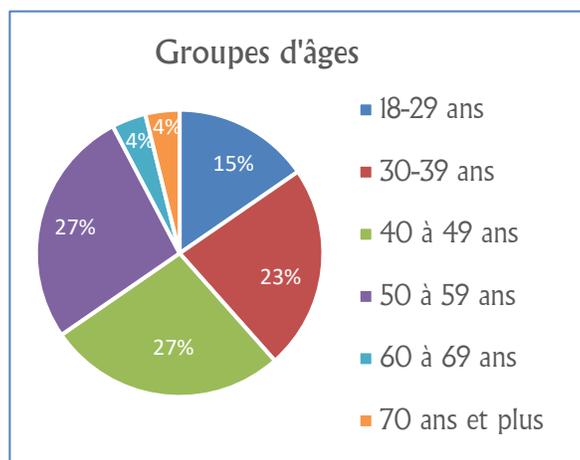


### Situation sociale de la personne



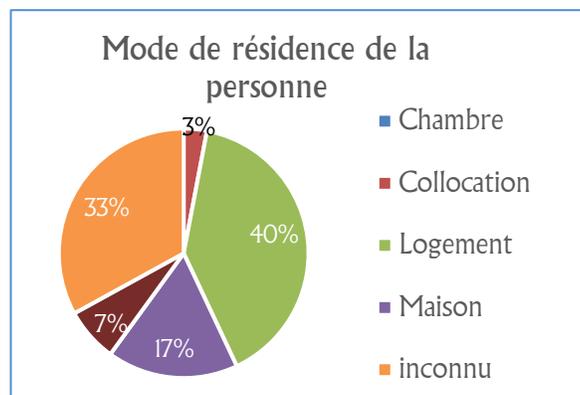
## Profils des personnes : Hébergements de stabilisation

Indicateurs	2021-2022
Demandes d'hébergement	55
Admissions en hébergement	26
Personnes différentes admises	26
Proportion de nouveaux utilisateurs	77 %
Durée moyenne des séjours	23 nuits
<b>Durée des séjours en hébergement</b>	
0,5 à 2 jours :	15 %
3 à 6 jours :	12 %
7 à 14 jours :	23 %
15 à 30 jours :	23 %
31 à 62 jours :	23 %
63 à 126 jours :	4 %

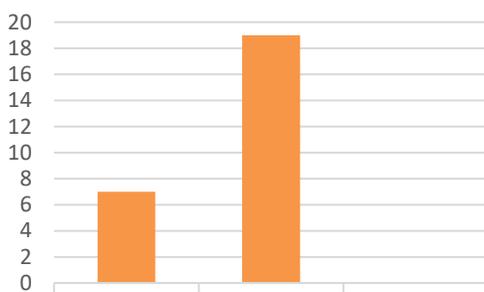


### Récurrence

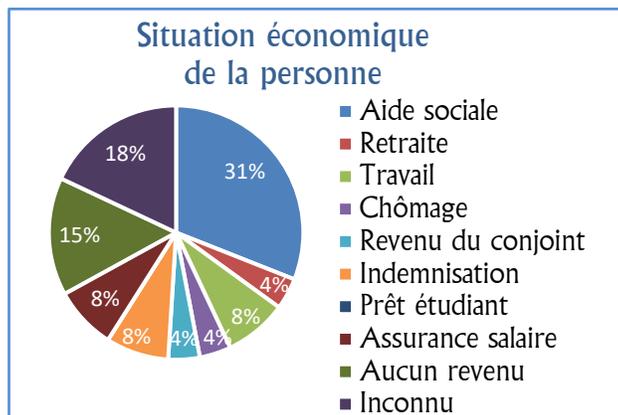
1 séjour	2 séjours	3 séjours	4 séjours	5 séjours
26	0	0	0	0



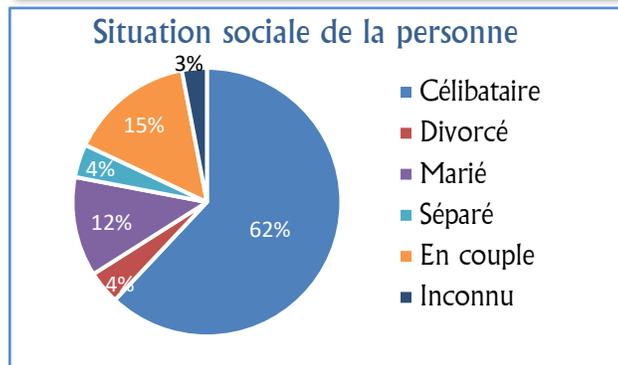
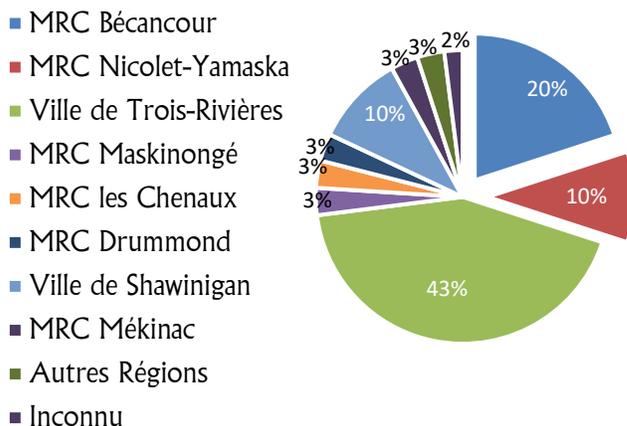
### Proportion des sexes



	Hommes	Femmes	Non-Binaires
Transgenre	0	0	0
Cisgenre	7	19	0

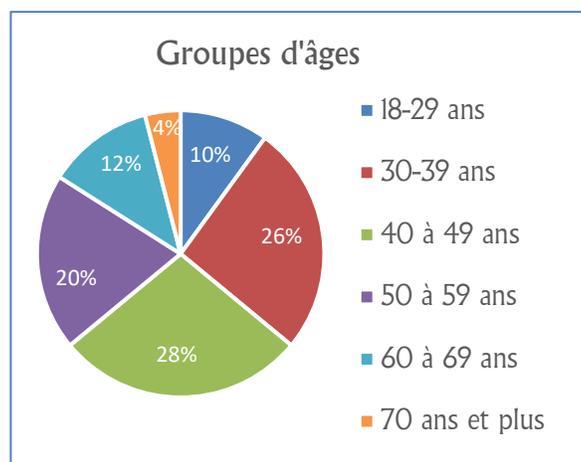


### Provenances de la personne



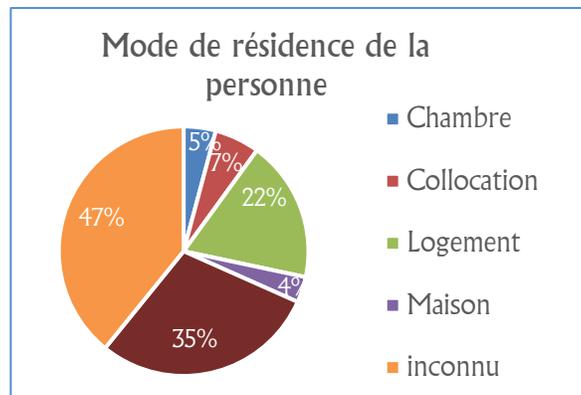
## Profils des personnes : Hébergements de relocalisation

Indicateurs	2021-2022
Demandes d'hébergement	111
Admissions en hébergement	55
Personnes différentes admises	50
Proportion de nouveaux utilisateurs	66 %
Durée moyenne des séjours	20 nuits
<b>Durée des séjours en hébergement</b>	
0,5 à 2 jours :	7 %
3 à 6 jours :	24 %
7 à 14 jours :	22 %
15 à 30 jours :	24 %
31 à 62 jours :	22 %
63 à 126 jours :	1 %

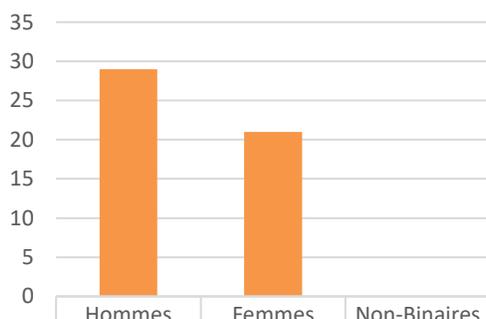


### Récurrence

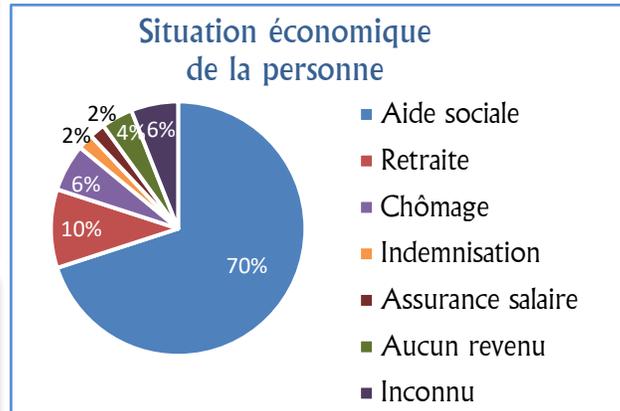
1 séjour	2 séjours	3 séjours	4 séjours	5 séjours
45	5	0	0	0



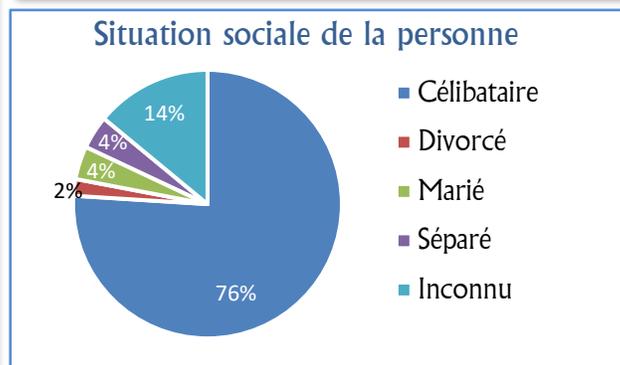
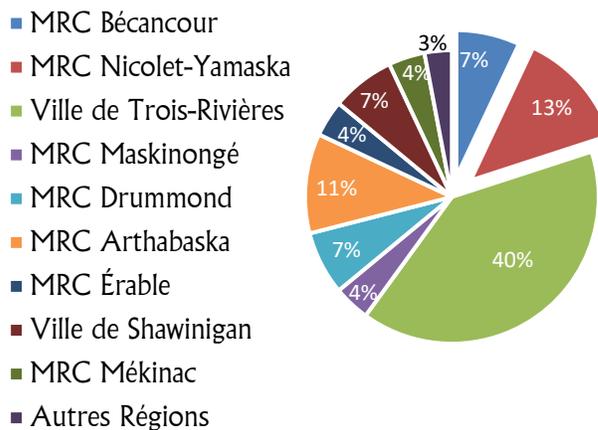
### Proportion des sexes



	Hommes	Femmes	Non-Binaires
Transgenre	0	0	0
Cisgenre	29	21	0

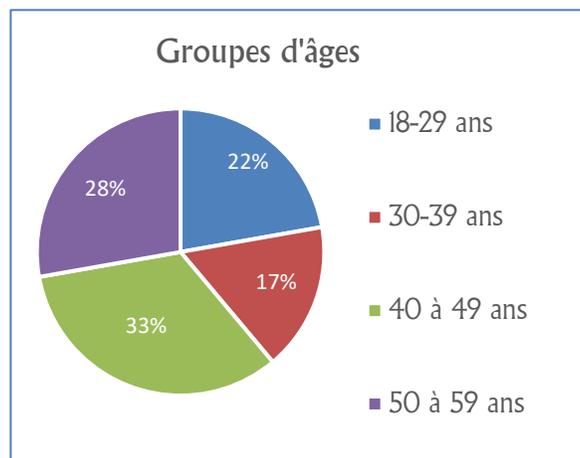


### Provenances de la personne



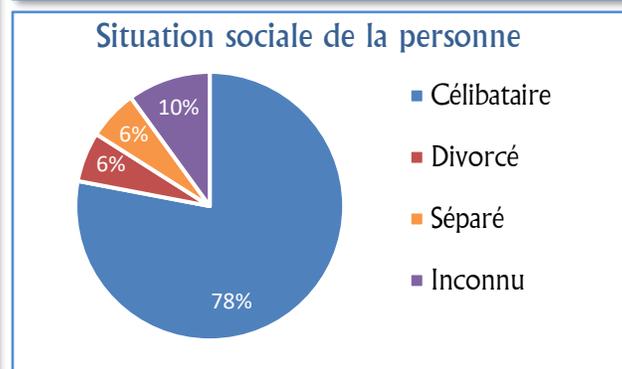
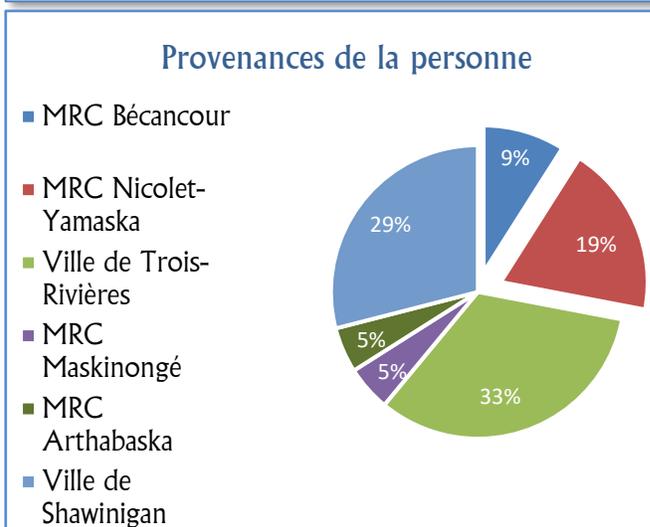
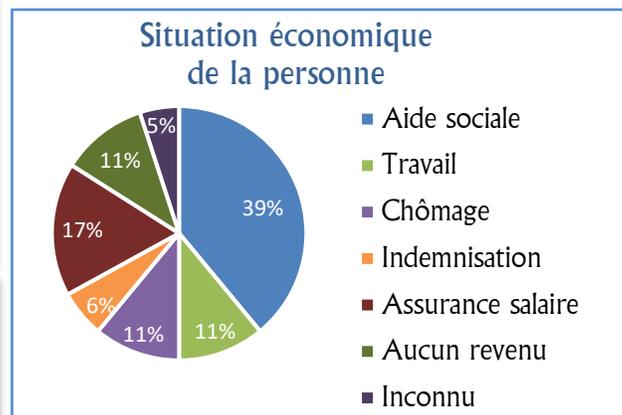
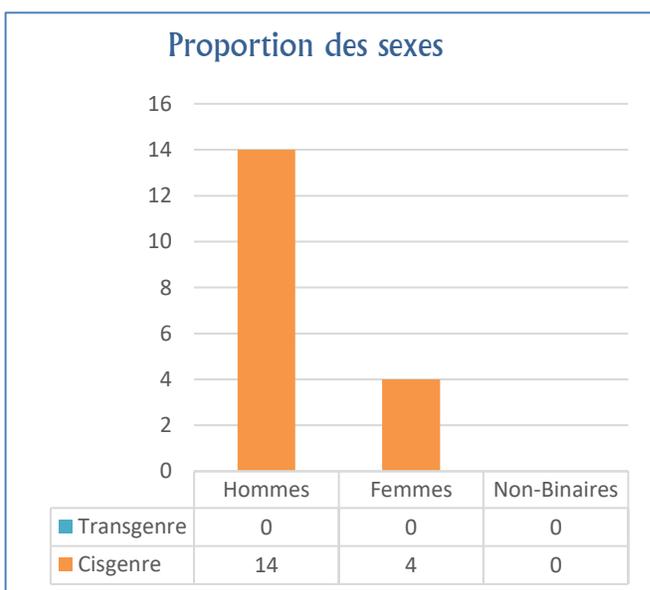
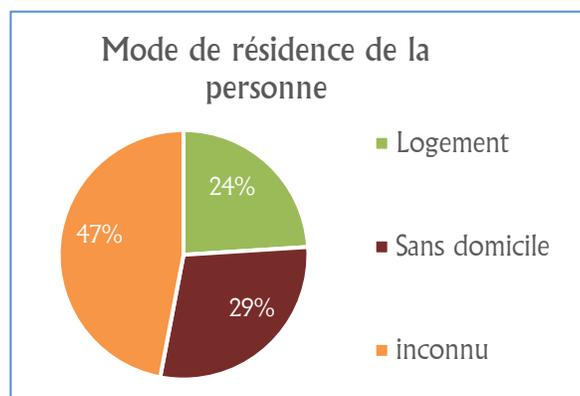
## Profils des personnes : Hébergements en dépendance

Indicateurs	2021-2022
Demandes d'hébergement	50
Admissions en hébergement	18
Personnes différentes admises	18
Proportion de nouveaux utilisateurs	83 %
Durée moyenne des séjours	16 nuits
<b>Durée des séjours en hébergement</b>	
3 à 6 jours :	33 %
7 à 14 jours :	17 %
15 à 30 jours :	39 %
31 à 62 jours :	11 %



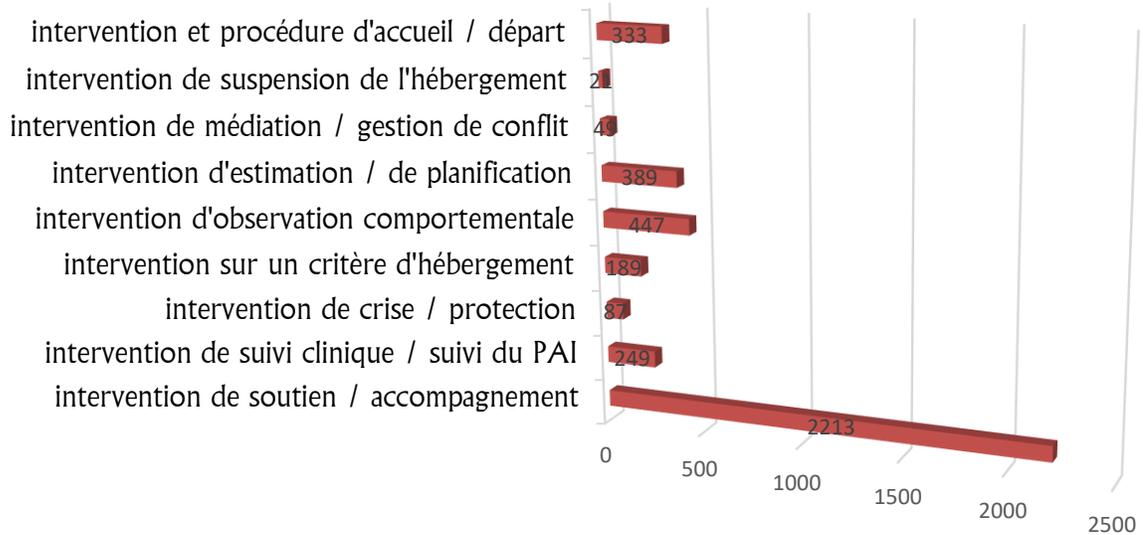
### Récurrence

1 séjour	2 séjours	3 séjours	4 séjours	5 séjours
18	0	0	0	0

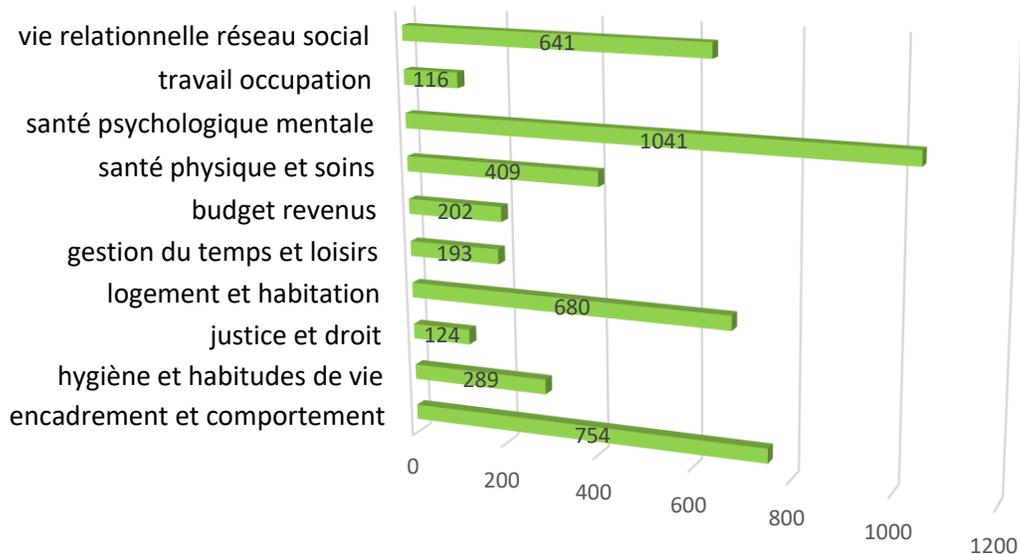


## Bilan des interventions réalisées

	Interventions	Personnes
Interventions téléphoniques	963	225
Concertations téléphoniques avec des partenaires	857	162
Entrevues individuelles	3256	141
Entrevues concertées avec un partenaire	27	21
Entrevues familiales/impliquant l'entourage	4	4
Ateliers/activités de groupe	135	55
Accompagnement/transport	1	1
Plans d'action individualisés (PAI)	84	61
Plan de soutien externe (suivis post-hébergement)	2	2



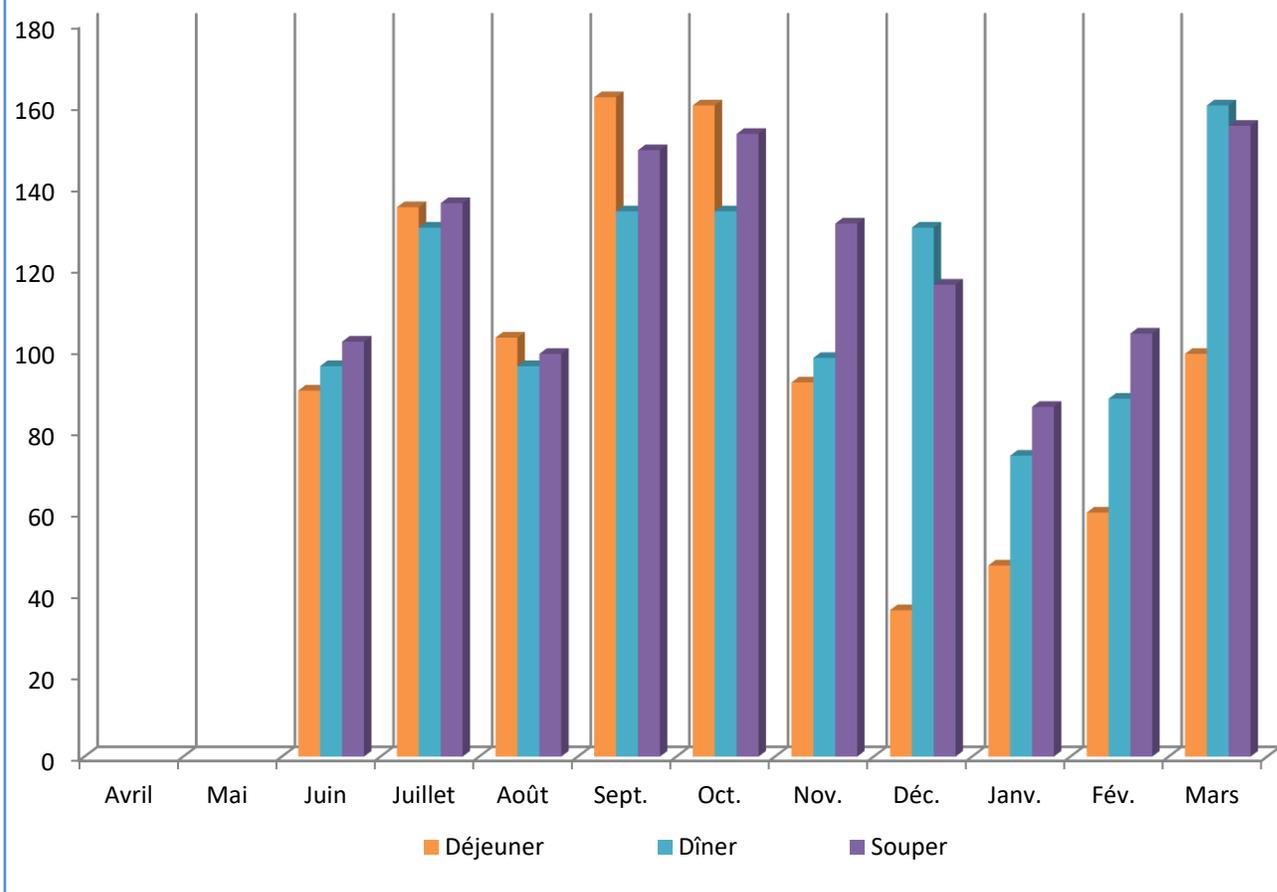
## Besoins psychosociaux ciblés par les interventions



## Statistiques des repas

MOIS	Résident Déjeuner	Personnel Déjeuner	Résident Dîner	Personnel Dîner	Résident Souper	Personnel Souper
<b>Avril</b> <sup>8</sup>						
<b>Mai</b> <sup>3</sup>						
<b>Juin</b>	90	3	96	56	102	30
<b>Juillet</b>	135	0	130	72	136	41
<b>Août</b>	103	3	96	77	99	42
<b>Septembre</b>	162	1	134	69	149	46
<b>Octobre</b>	160	0	134	65	153	40
<b>Novembre</b>	92	0	98	61	131	45
<b>Décembre</b>	36	0	130	66	116	39
<b>Janvier</b>	47	2	74	49	86	42
<b>Février</b>	60	6	88	45	104	31
<b>Mars</b>	99	2	160	53	155	47
<b>TOTAL</b>	1037	17	1187	647	1282	418

Repas servis mensuellement aux résidents



<sup>8</sup> Malheureusement, les données des mois d'avril et mai ne sont pas disponibles.

## Appréciation des services

43 grilles d'appréciations des services ont été recueillies cette année, 4 d'entre elles étaient incomplètes. Voici la compilation des résultats obtenus :

CRITÈRES \ APPRÉCIATION	Très insatisfaisant	Insatisfaisant	Acceptable	Satisfaisant	Excellent
1. Le contact avec l'intervenant. e lors de ma demande d'hébergement a été		1	1	6	35
2. L'accueil et les explications de l'intervenant. e lors de mon arrivée ont été		1	1	6	35
3. L'accompagnement et le suivi de mon plan d'action par l'équipe a été.		2	1	10	28
4. Le fonctionnement de l'organisme (les règlements, l'horaire et le partage des tâches) est		2	4	11	26
5. La diversité et la qualité des repas sont		1	3	7	32
6. Le confort, l'ambiance et la propreté de la maison sont		1	5	8	26
	Pas du tout	Plus ou moins	Je ne sais pas	Un peu	Tout à fait
7. J'ai le sentiment que mon séjour a répondu à mon besoin.	2	2	1	4	32
8. J'ai le sentiment d'avoir été écouté et compris par l'équipe.		1		4	35
9. Je recommande les services de La Chrysalide.		1		2	37

La majorité des personnes hébergées écrivent des commentaires d'appréciation et d'encouragement dans le formulaire d'évaluation des services. Parfois, certaines personnes précisent des suggestions. Voici donc les suggestions qui sont ressorties majoritairement dans nos formulaires d'appréciation des services cette année :

### Commentaires

*Offrir un journal de bord.*

*Avoir plus de cohérence au niveau des règles.*

*Avoir un horaire global sur une page.*

*Pouvoir faire des démarches confidentiellement (que ça n'affiche pas le nom de l'organisme) et qu'on ne nomme pas l'organisme lorsque je reçois un appel.*

# MOBILISATIONS



## Formations, réunions et ressourcement

Formations et conférences		
	Inscriptions	Heures
Violence conjugale ; connaître, détecter, intervenir	1	6
Faire face aux surdoses d'opioïdes	1	8
Forum régional en prévention du suicide	1	7
Prendre soin de soi en temps de pandémie	1	2,5
Urgences ou priorités	2	3
Conciliation travail vie personnelle	2	2,5
Équilibre et santé mentale	1	6
Forum régional communautaire pour un portrait des enjeux de la diversité sexuelle et de genre	2	8
Stress en situation de COVID	1	3
Formation Action communautaire autonome	1	3
Formation ADS	1	7
Activités d'équipe		
	Réunions	Heures
Réunion d'équipe clinique	43	69
Journée de ressourcement	1	6,5
Supervision clinique		
		Heures
		21
Groupe de travail		
	Participants	Heures
Groupe de travail sur le nouveau logiciel clinico-administratif	3	20

## Regroupements et associations

Affiliation	Partenaires/associations/regroupements	Délégations	Mandats
Local	Corporation de développement communautaire (CDC) de Bécancour	Chantal Laneuville	TCCB/Conseil d'Administration/Développement social
	Réseau local de services (RLS) du CIUSSS MCQ	Chantal Laneuville	Table santé mentale et dépendance
Régional	Regroupement des organismes de base en santé mentale des régions 04-17 (ROBSM)	Chantal Laneuville	CA Table hébergement Comité de liaison/CIUSSSMCQ Mouvement Choix impossible
	Fédération des OSBL d'habitation de la Mauricie et du Centre-du-Québec	Chantal Laneuville	CA
National	Centraide Centre-du-Québec	X	X
	Regroupement des ressources communautaires d'intervention de crise du Québec (RESCICQ)	Chantal Laneuville	Réunions des groupes membres
	Réseau Québécois des OSBL d'habitation	X	X
	Association québécoise des centres d'intervention en dépendance (AQCID)	X	X
	Association québécoise de prévention du suicide (AQPS)	X	X

*X = Aucune délégation ou implication particulière*

# RÉALISATION DES PRIORITÉS D'ACTION



## Réalisation des priorités d'action 2021-2022

Priorités	Objectifs	MOYENS
1. Harmonisation de l'équipe	Réaliser le Plan d'action de l'équipe	<p>Planification stratégique 2021-2024 de l'équipe <b>le lac-à-l'épaule a été remis dans l'année financière 2022-2023.</b></p> <p>Planification bisannuelle de journée de ressourcement d'équipe dans le but de suivre la progression des travaux engagés dans la planification stratégique 2021-2024 et voir au besoin de formation ; <b>une rencontre de ressourcement a été possible cette année. Tous les employés ont été réunis en bordure du Lac Rose à Ste-Marie-de-Blandford.</b></p> <p>Planifier des activités ponctuelles pour souligner le 20<sup>e</sup> anniversaire de la Chrysalide ; <b>le 18 septembre 2021 Moulin Michel nous avons souligné notre 20<sup>e</sup> anniversaire. Ce dîner a été le seul événement entourant les fêtes du 20<sup>e</sup> anniversaire puisque les consignes sanitaires étaient toujours en vigueur.</b></p>
2. Expertise clinique	Développer notre expertise clinique de manière continue	<p>Mettre en place un programme de formation subventionné par Emploi Québec ;</p> <p>Inviter conseiller clinique ou expert pour le développement clinique des intervenants lors des journées de ressourcement ;</p> <p>Rendre disponible la formation Omega ;</p> <p>Mise à jour des cartes de compétence en RCR ;</p> <p>Rafraîchissement des meilleures pratiques en prévention du suicide ;</p> <p><b>Tous ces points ont été remis dans les priorités d'action 2022-2023</b></p>
3. Financement	Maintenir et développer des sources de financement alternatives complémentaires	<p>Continuité de l'élaboration du projet d'hébergement <i>d'observation-évaluation</i> 0-60 jour en collaboration avec CIUSSS MCQ ;</p> <p>Activité de financement pour souligner la semaine de santé mentale avec les organismes en santé mentale des territoires de Bécancour et Nicolet-Yamaska ; <b>L'Activité a été remise dans la semaine de santé mentale mai 2022. Nous avons eu plusieurs rencontres et plusieurs prises de décisions liées à la situation pandémique</b></p> <p>Maintenir et augmenté notre protocole d'entente avec le CIUSSS MCQ dans le logement supervisé autonome ;</p>

<p><b>4 Promotion et sensibilisation</b></p>	<p>Sensibiliser la population et promouvoir l'organisme</p>	<p>Mettre en place avec l'aide d'un GRT et les programmes de la SHQ la possibilité de déménager nos locaux dans une bâtisse incluant des logements sociaux et ainsi élargir notre offre de service vers la stabilisation ; <b>les travaux ont été arrêtés suite aux changements dans les programmes accès-logis de la SHQ. Nous prévoyons avancer quand même dans le dossier.</b></p> <p>Participer aux activités promotionnelles de la Table hébergement du ROBSM 04/17 auprès des divers programmes ciblés avec les différentes directions du CIUSSS MCQ ;</p> <p>Faire la promotion des événements pour souligner le 20<sup>e</sup> anniversaire de La Chrysalide ; <b>les consignes sanitaires ne nous ont pas permis de faire des événements pour notre 20<sup>e</sup> anniversaire.</b></p> <p>Faire la distribution des affiches et dépliants auprès des GMF des territoires de Bécancour et Nicolet-Yamaska.</p>
<p><b>5. Partenariats et collaboration</b></p>	<p>Consolider et maintenir des arrimages efficaces auprès des divers partenaires ;</p>	<p>Promouvoir notre ouverture à envisager le développement d'unités d'hébergement 0-60 jour en santé mentale en Mauricie auprès des instances concernées du CIUSSS MCQ ;</p> <p>Participer aux chantiers du Réseau local de services (RLS) de la Table santé mentale adulte et dépendances du CIUSSS MCQ ;</p> <p>Favoriser les échanges d'expertises entre les intervenants de différents milieux en santé mentale en fonction des intérêts de l'équipe, planifiées par la Table hébergement du ROBSM 04/17 ;</p> <p>Participer à la Table de concertation communautaire de Bécancour et collaborer aux travaux de divers comités formés.</p> <p>Collaborer avec les partenaires en santé mentale et dépendance des MRC de Bécancour et Nicolet-Yamaska dans des projets communs.</p>

**Renouvellement des priorités 2022-23 [report des priorités d'action COVID-19]**

Priorités	Objectifs	MOYENS
<p><b>1. Harmonisation de l'équipe</b></p>	<p>Réaliser le Plan d'action de l'équipe</p>	<p>Réaliser une nouvelle planification stratégique 2022-2025 de l'équipe</p> <p>Planification d'un lac-à-l'épaule jumelé membres du CA pour une planification stratégique <b>Carrefour Santé mentale BNY</b> et l'équipe pour la création d'un nouveau plan d'action triennal 2021-2024 ;</p>

		<p>Planification bisannuelle de journées de ressourcements d'équipe dans le but de suivre la progression des travaux engagés dans la planification stratégique 2022-2025 ;</p> <p><b>Mettre en place un programme d'attraction/rétention d'employé pour stabiliser l'équipe et contrer la pénurie de main-d'œuvre.</b></p>
<p><b>2. Expertise clinique</b></p>	<p>Développer notre expertise clinique de manière continue</p>	<p>Mettre en place un programme de formation subventionné par Emploi Québec ;</p> <p>Inviter conseiller clinique ou expert pour le développement clinique des intervenants lors des journées de ressourcement ;</p> <p>Rendre disponible la formation Omega ;</p> <p>Mise à jour des cartes de compétence en RCR ;</p> <p>Rafraîchissement des meilleures pratiques en prévention du suicide ;</p> <p>Rendre disponible la formation sur l'estimation des idées suicidaires ;</p> <p>Former la cuisinière Hygiène et salubrité des gestionnaires.</p> <p><b>Rendre disponible et rentable (campagne de financement) la formation Intervention de crise dans le milieu 24/7.</b></p>
<p><b>3. Financement</b></p>	<p>Maintenir et développer des sources de financement</p>	<p>Continuité de l'élaboration du projet d'hébergement <i>d'observation-évaluation</i> 0-60 jour / réadaptation en collaboration avec CIUSSS MCQ (M. Serge Boisvert) ;</p>

alternatives  
complémentaires

Activité de financement pour souligner la semaine de santé mentale avec les organismes en santé mentale des territoires de Bécancour et Nicolet-Yamaska. Pérenniser le rendez-vous santé mentale BNY ;

Créer une campagne de financement annuellement (ex : vente de produits ou go fund me) pour augmenter nos sources de financement ;

Maintenir et augmenter notre protocole d'entente avec le CIUSSS MCQ dans le logement supervisé autonome.

#### **4 Promotion et sensibilisation**

Sensibiliser la population et promouvoir l'organisme

Participer aux activités promotionnelles de la Table hébergement du ROBSM 04/17 auprès des divers programmes ciblés et directions du CIUSSS MCQ ;

Participer aux activités promotionnelles des CDC de Bécancour et Nicolet-Yamaska auprès des diverses instances dans le développement communautaire et y représenter la santé mentale ;

Faire la distribution des affiches et dépliants auprès des GMF des territoires de Bécancour et Nicolet-Yamaska.

#### **5. Partenariats et collaboration**

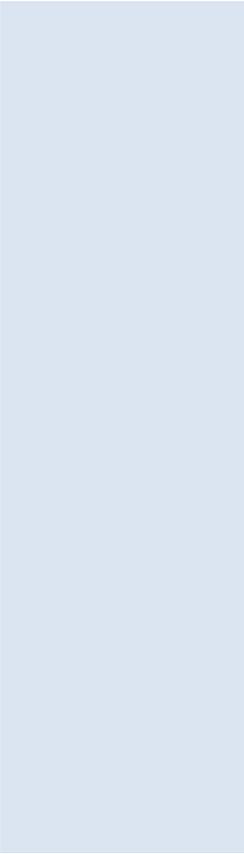
Consolider et maintenir des arrimages efficaces auprès des divers partenaires ;

Promouvoir notre ouverture à envisager le développement d'unités d'hébergement 0-60 jour/réadaptation en santé mentale en Mauricie auprès des instances concernées du CIUSSS MCQ ;

#### **Développer des logements sociaux et/ou supervisés**

**[Continuum de service en hébergement/logements]**

Participer aux chantiers du Réseau local de services (RLS) de la Table santé mentale adulte et dépendances du CIUSSS MCQ ;



Favoriser les échanges d'expertise entre les intervenants de différents milieux en santé mentale en fonction des intérêts de l'équipe, planifiées par la Table hébergement du ROBSM 04/17 ;

Participer à la Table de concertation communautaire de Bécancour et collaborer aux travaux de divers comités formés.

Collaborer avec les partenaires en santé mentale et dépendance des MRC de Bécancour et Nicolet-Yamaska dans des projets communs.

**Être partenaire actif dans le Mouvement de mobilisation pour l'augmentation à la mission du PSOC dans un but d'attraction et rétention de la main-d'œuvre avec le comité stratégique du ROBSM M-CQ.**

# LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES



## PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022-2023 LA CHRYSALIDE, m. h.c. s.m.

Source de revenus	Montant
CIUSSMCQ — PSOC	512 122,00 \$
CIUSSMCQ — Enveloppe loyer supervisé autonome (LSA)	9 000,00 \$
Centraide Mauricie	15 000,00 \$
Centraide de la région Centre-du-Québec	15 000,00 \$
Contribution des usagers	15 000,00 \$
Autofinancement/dons	5 000,00 \$
Autres revenus	5 000,00 \$
<b>Total des revenus</b>	<b>576 122,00 \$</b>

Source de dépenses	Montant
Salaires et avantages sociaux	515 834,06 \$
Loyer et hypothèque	28 800,00 \$
Réserve de gestion hypothécaire	1 500,00 \$
Frais d'administration et de bureau	25 000,00 \$
Vie associative	3 900,00 \$
Frais d'activités et de formations	3 000,00 \$
Frais de déplacement	3 000,00 \$
Frais d'hébergements	28 000,00 \$
Publicité/promotion/timbre	500,00 \$
Imprévus	1 000,00 \$
<b>Total des dépenses</b>	<b>610 534,06 \$</b>
<b>Total Surplus/déficit</b>	<b>-34 412,06 \$</b>

## Annexes au Rapport d'activité 2019-2020



2150, rue Nicolas Perrot, Bécancour (Québec) G9H 3B9  
Téléphone : 819-294-9292 Télécopieur : 819-294-9295  
Courriel : [lachrysalide@tlb.sympatico.ca](mailto:lachrysalide@tlb.sympatico.ca)  
Site web : [www.chrysalide.ca](http://www.chrysalide.ca)

## Guide du résident

---

### 1. Les critères d'hébergement

- 1.1. **La sécurité** : Assurer sa sécurité et celles des autres ;
- 1.2. **Le volontariat** : Exercer le choix d'être ici, participer activement aux tâches ;
- 1.3. **La collaboration** : Respecter l'équipe, le fonctionnement de l'organisme et les principes d'hébergement ci-bas mentionnés ;
- 1.4. **La cohabitation** : Respecter les autres personnes résidentes et faire preuve de tolérance ;
- 1.5. **L'autonomie** : Prendre ses responsabilités et respecter ses engagements ;
- 1.6. **La sobriété** : S'abstenir d'être en état d'intoxication (alcool et drogue) ;
- 1.7. **La mobilisation** : Se mettre en action dans l'atteinte d'un changement.

---

### 2. Les principes de l'hébergement

#### 2.1. **Respect de soi, des autres et de l'organisme :**

- Vous devez respecter les autres (hygiène, bruit, attitude, opinions, comportements) et collaborer aux demandes faites par l'équipe ;
- Préservez votre intégrité, votre intimité et votre confidentialité auprès des autres résidents ;
- Durant votre séjour vous avez l'opportunité d'utiliser les installations et les commodités de la Chrysalide. Nous vous demandons de respecter les lieux, l'espace, le matériel et les procédures en place. (Exemple : Utiliser le verre et la tasse identifiés à votre chambre, ne pas déplacer les meubles, ne pas mettre d'affiche sur les murs des chambres, etc.) ;
- Il est interdit d'aller dans les chambres des autres ;
- Il est interdit d'entrer dans les bureaux et l'espace cuisine sans autorisation ;
- L'accès au sous-sol est interdit entre 22 h 30 et 6 h.

#### 2.2. **Utilisation sécuritaire de la médication :**

La médication doit être prise telle que prescrite et en présence d'un intervenant. Se présenter au bureau des intervenants le matin entre 6 h et 8 h 55, le midi entre 11 h 30 et 12 h 55, au souper entre 16 h 30 et 17 h 55 et au coucher entre 19 h 30 et 22 h 30.

#### 2.3. **Implication à l'hébergement :**

Vous devez contribuer financièrement à votre hébergement et participer aux

activités prévues dans l'horaire de la Chrysalide. Avant votre départ, vous devez nettoyer votre chambre, laver et refaire votre lit.

**2.4. Contribution financière :**

Une carte de membre au coût de 5,00 \$ annuellement est **obligatoire** pour recevoir des services de la Chrysalide. Vous devez vous acquitter des frais d'hébergement de **16,00 \$** par nuit. Des arrangements financiers peuvent être faits avec l'équipe de direction. Les bénéficiaires d'aide sociale peuvent faire compléter un rapport médical prévu pour faire rembourser les frais d'hébergement jusqu'à concurrence de 500,00 \$.

**2.5. Utilisation de vos appareils :** Par Respect de la zone de repos, seuls les téléphones cellulaires sont acceptés dans les chambres ;

**2.6. Consommation :**

- En tout temps, vous devez vous abstenir de posséder ou être sous l'effet de drogue ou d'alcool ;
- ✓ Il n'est pas permis de posséder et de jouer à des loteries ou cyberjeux et de consommer des boissons énergisantes dans la maison ou sur le terrain de la Chrysalide ;
- ✓ Les produits du tabac où les produits de vapotage sont permis dans les zones prévues à cet effet soient, aux abords des cendriers. Les stationnements et la façade avant de la maison sont des espaces sans fumée. Merci de respecter ces zones et de mettre vos mégots de cigarette dans les cendriers ;
- ✓ La nuit, entre **minuit et 6 h**, vous aurez l'autorisation de sortir fumer à 2 reprises et en alternance avec les autres résidents.

**2.7. Prêt de matériels :**

- ✓ Après l'utilisation, veuillez remettre à l'équipe chaque chose empruntée (matériel de créativité, jeu, livre, vélo, etc.) ;
- ✓ L'utilisation de la puce du système de déverrouillage de la porte avant est obligatoire pour vos entrées et sorties de la ressource. S'il y a perte de puce, 10,00 \$ vous seront chargés sur votre facture d'hébergement ;

**2 choix s'offrent à vous :**

**1<sup>er</sup> choix : Location de puce :** 10,00 \$ de dépôt sont requis à la location d'une puce de déverrouillage pour la durée de votre séjour. Votre dépôt vous sera remis à votre départ en échange de la puce ;

**2<sup>e</sup> choix : Prêt de puce :** Le prêt de puce de déverrouillage se fera auprès de l'intervenant disponible à chacune de vos sorties et la puce sera remise à l'intervenant **IMMÉDIATEMENT** à votre retour dans la ressource.

**2.8. Planification de votre hébergement :**

- **Lit de crise :** Le délai d'hébergement est de 2 nuits/3 jours. Le plan d'action individualisé de crise (PAIC) est statué dès la demande. Selon les besoins et les disponibilités, il y aura possibilité d'intégrer un lit de stabilisation ;
- **Lit de stabilisation :** Le délai d'hébergement est de 7 jours. Le délai et les objectifs sont déterminés dans votre plan d'action individualisé « PAI » fait

dans les premiers 48 h de votre arrivée. Le PAI est révisé chaque semaine avec la coordination clinique et l'intervenant (e) attribué (e) à votre dossier. **Toutes** les demandes seront discutées lors de la mise en place du PAI initial ou à sa révision.;

**2.9. Présence dans la maison :**

Vous devez être présent dans la maison chaque nuit de 22 h 30 à 6 h. Un retard ou une absence injustifiée et non autorisée peut entraîner une suspension d'hébergement ;

**2.10. Planification de la journée :**

Nous vous demandons de vous présenter chaque jour à la réunion « Bon départ » qui se déroule chaque jour à 8 h 30 dans la cuisine. Vous devez être habillé de façon respectueuse et vous présenter avant que l'intervenant (e) ne ferme la porte. Cette rencontre vise à nommer ses besoins et planifier la journée. Si la porte est fermée, ne pas déranger la réunion en cours et aller voir l'intervenant (e), lorsque disponible, pour prendre connaissance de vos tâches assignées et nommer vos besoins de la journée. Vous êtes par la suite responsable de prendre connaissance de la planification des rencontres journalières qui sera affichée à 9 h 45 sur la porte de la salle de rencontres ;

**2.11. Repas et collations :**

Repas

- ✓ Déjeuner : (service libre) de 6 h à 8 h 20
- ✓ Dîner : Le service se fait de 12 h à 12 h 45
- ✓ Souper : Le service se fait de 17 h à 17 h 45

**Aucun repas ne sera servi après les heures de repas indiqués.**

Collation

- ✓ Matin : 10 h à 10 h 15
- ✓ Après-midi : 15 h à 15 h 15
- ✓ Soirée : 21 h à 21 h 15

**Les allergies et contraintes alimentaires :**

Nous nous engageons à porter une attention particulière à votre situation. Par contre, si vous avez des contraintes sévères vous aurez la responsabilité de répondre à vos besoins alimentaires.

**2.12. Participation à la vaisselle :**

Selon ses engagements indiqués à l'horaire, se présenter aux heures pour faire la vaisselle : déjeuner **8 h 45**, dîner à **13 h**, souper à **18 h**. Il est possible de débiter la vaisselle un **maximum de 15 minutes avant** si les 2 coéquipiers sont prêts et reçoivent l'accord de l'intervenant. En soirée, chacun doit obligatoirement laver la vaisselle qu'il a utilisée durant l'heure de la collation. Toute la vaisselle sera lavée selon le protocole d'assainissement affiché.

**2.13. Participation aux tâches hebdomadaires/activités planifiées :**

Toutes les activités planifiées sont **obligatoires**. Seuls les rendez-vous ou les démarches inclus dans le plan d'action individualisé peuvent exempter les tâches et les activités planifiées.

- Les tâches ménagères sont planifiées à l'horaire de la Chrysalide les mercredis et dimanches à 13 h 30 chaque semaine.
- Une marche est prévue à l'horaire tous les mardi et jeudi à 13 h 30.

**2.14. Visites et sorties :**

Chaque visiteur et chaque sortie doivent être préalablement autorisés par un (e) intervenant (e). Horaire des visiteurs de 14 h à 16 h et 19 h à 20 h 30.

**2.15. Utilisation du téléphone :**

Toutes démarches téléphoniques liées à votre plan d'action individualisé ou impliquant de contacter des professionnels (santé, services sociaux et justice) ou des organismes peuvent se réaliser dans un bureau lors d'une rencontre. Un téléphone public est aussi disponible au sous-sol pour vos appels personnels.

**2.16. Tournée de nuit :**

**Deux** tournées seront faites dans la nuit pour la quiétude et la sécurité des lieux. Lors de ces tournées, la porte de toutes les chambres sera ouverte.

**2.17. Douche :**

Il est recommandé de se doucher tous les jours. L'accès aux douches est de 6 h à 22 h 30. Douche du rez-de-chaussée : 6 h à 8 h 20 et 18 h à 22 h 30. Aucune douche n'est permise durant la nuit. Nettoyer votre douche après utilisation.

---

### **3. L'Éthique et la confidentialité**

**3.1. Relation professionnelle :**

Les employés de l'organisme doivent préserver une relation professionnelle et ils doivent s'abstenir de développer toutes autres formes de relations auprès des personnes qui fréquentent l'organisme. Ils ne sont pas autorisés à fournir des coordonnées personnelles, développer une relation exclusive en marge de l'équipe, accepter des liens sur les groupes sociaux, accepter des cadeaux ou développer des relations amicales ou affectives ;

**3.2. Autonomie financière :**

L'organisme ne prête pas d'argent et n'encaisse pas les chèques. Il est fortement recommandé de ne pas prêter ou emprunter de l'argent à un autre résident. Vous pouvez aviser un membre de l'équipe de travail si vous subissez de l'intimidation financière ou tout type d'intimidation ;

**3.3. Don :**

Les dons raisonnables sont acceptés ;

**3.4. Plainte :**

En cas de désaccord persistant ou de conflit avec un (e) intervenant (e), nous vous invitons à rencontrer un membre de la direction soit la direction générale ou la coordination clinique. Si vous voulez formuler une plainte envers l'organisme, vous

pouvez contacter directement le Bureau du Commissaire Régional aux Plaintes et à la Qualité des Services au **819-370-2200 poste 3260**

**3.5. Suspension de l'hébergement :**

S'il y a un non-respect des critères d'hébergement, un (e) intervenant (e) peut prendre la décision de mettre fin à l'hébergement ou de ne pas prolonger le délai de l'hébergement. Vous serez alors informés du motif ainsi que des conditions vous permettant de refaire une autre demande d'hébergement ;

**3.6. Appréciation des services :**

À la fin de l'hébergement, nous vous invitons à remplir un formulaire d'appréciation de nos services. Vous pouvez également demander ce document à tout moment au cours de l'hébergement pour vous exprimer ;

**3.7. Confidentialité :**

Pendant votre hébergement, si nécessaire, nous devons communiquer certaines informations à des professionnels et à des partenaires dans le but d'optimiser votre cheminement. Soyez assuré de notre transparence et de notre professionnalisme. En cas de dangerosité pour vous ou quelqu'un d'autre, nous serons dans l'obligation d'intervenir en utilisant les informations nécessaires pour assurer la sécurité de tous. Nous ne pouvons pas assurer la confidentialité des autres résidents.

**3.8. Demande de résultat pour dépistage COVID-19**

Pendant votre hébergement, si nécessaire, vous pourriez avoir besoin d'un test de dépistage de la COVID-19. Dès que le dépistage est fait, vous pourriez appeler aux archives médicales Cloutier, Saint-Joseph ou CHAUR pour demander les résultats accompagnés d'un intervenant(e). Cependant, s'il est trop difficile pour vous d'effectuer ce suivi, au moment du dépistage, à la signature de ce document, vous donnez le consentement à un intervenant de la Chrysalide de faire une demande de suivi auprès des archives Cloutier, Saint-Joseph ou CHAUR.

**4. Engagement**

Par cette signature, j'atteste avoir pris connaissance du guide du résident de la Chrysalide M.H.C.S.M. qui m'a été expliquée par un intervenant de la Chrysalide, m'engage à respecter ces principes tout au long de mon séjour et autorise les intervenants de la Chrysalide à échanger les informations nécessaires à l'optimisation de mon cheminement avec les professionnels qui m'offrent un suivi à l'extérieur de la ressource.

---

Signature du résident

---

Date



## Annexe au Guide du résident — Zone verte

### **1. Ajout : Mesures préventives (COVID-19)**

#### → **Distanciation physique**

- Conservez une distance sécuritaire de deux mètres avec les intervenants et résidents.
- Présence au maximum de deux personnes à la fois dans le salon.
- Se positionner sur les « stops » au sol lorsque requis.
- Les modalités entourant les visites et les sorties sont ajustées selon les directives de la santé publique, il se peut donc qu'elles soient modifiées au cours de votre séjour.

#### → **Hygiène**

- Toujours se laver les mains aux entrées et sorties de la maison, aux moments des repas et collations, quand on se mouche et quand on va à la salle de bain.
- Toujours porter un masque (sauf assis en train de manger à la salle à manger)
- Toujours tousser et éternuer dans votre coude.
- Toujours jeter vos mouchoirs souillés à la poubelle
- Toujours désinfecter les espaces utilisés avec l'assainisseur prévu à cet effet.

#### → **Santé**

- Chaque matin, faites prendre votre température par l'intervenant en poste et complétez le registre quotidien pour l'autoévaluation des symptômes de COVID-19
- Si au cours de votre séjour vous développez l'un des symptômes identifiés dans le registre quotidien pour l'autoévaluation des symptômes de COVID-19, nous vous demandons de collaborer à toutes les directives que vous donnera l'intervenant ; vous serez placés en isolement préventif le temps d'effectuer un test de dépistage et que nous en recevions le résultat, cela signifie que vous ne pourrez sortir de cette chambre pour aucune autre raison qu'utiliser la salle de bain que vous devrez désinfecter soigneusement après usage.

#### → **Confinement préventif à l'arrivée**

À votre arrivée en hébergement, vous devrez passer un test de dépistage rapide et être isolé. Pendant cet isolement :

- Port du masque en tout temps
- Être en isolement dans la chambre
- Les salles communes sont interdites

- Être en contact restreint avec les autres résidents et le personnel à plus de 2 mètres
- Prendre les repas dans la zone d'isolement ou SEUL dans les airs de repas
- Aller dehors (Obligation de rester sur le terrain. S'il y a des sorties non nécessaires et non autorisées, le confinement reprend au jour 1).

**Vaccinée adéquatement** (preuve vaccinale des 2 vaccins depuis plus de 21 jours) : Isolement préventif de **5 jours** suite à l'obtention d'un test rapide négatif.

**Aure situation vaccinale** : Isolement préventif de **10 jours** suite à l'obtention d'un test rapide négatif.

→ **Demande de résultat pour dépistage COVID-19**

Pendant votre hébergement, si nécessaire, vous pourriez avoir besoin d'un test de dépistage de la COVID-19. Dès que le dépistage est fait, vous pourriez appeler aux archives médicales Cloutier, Saint-Joseph ou CHAUR pour demander les résultats accompagnés d'un intervenant(e). Cependant, s'il est trop difficile pour vous d'effectuer ce suivi, au moment du dépistage, à la signature de ce document, vous donnez le consentement à un intervenant de la Chrysalide de faire une demande de suivi auprès des archives Cloutier, Saint-Joseph ou CHAUR.



## Remerciements

### Merci à tous nos bailleurs de fonds et donateurs !

L'équipe du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)  
La Société d'habitation du Québec  
Donald Martel, député QAC  
André Lamontagne, Ministre QAC  
Centraide MCQ  
L'organisme Marie 4 Poches  
Canada Helps.org  
Les donateurs anonymes



### Merci à tous nos proches collaborateurs et partenaires !

Les partenaires du CIUSSS MCQ  
Les partenaires des organismes communautaires  
Les médecins du territoire  
La CDC de Bécancour  
Le ROBSM des régions 04-17  
Le RESICQ  
La FROHMCQ





**RAS-LE-BOL?**  
Appelle au centre de crise le plus près

**J'ai besoin d'aide**

Vous vivez une situation de crise ?  
Un de vos proches est en crise ?

N'hésitez pas à demander de l'aide et contactez les services de crise de votre secteur.

**Les centres de crise**

Les centres offrent des services de crise pour toutes personnes adultes vivant une situation de détresse, à risque de suicide ou non, ainsi qu'à leurs proches.

On ne sait jamais, vous ou un proche pourriez avoir besoin de soutien.

Ayez toujours de l'aide à portée de la main avec l'application mobile

**Crise**

Centres de crise du Québec

- Aide 24/7
- Aidez-moi
- Aider un proche
- À propos
- Site web
- Facebook

Disponible sur **App Store** et **Google play**

